

Analyse de l'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès physique et économique à la saine alimentation

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

AOÛT 2025

RAPPORT D'ANALYSE

AUTRICES

Élise Jalbert-Arsenault, conseillère scientifique et nutritionniste

Direction du développement des individus et des communautés

Andrée Fafard, conseillère scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques

SOUS LA COORDINATION DE

Maryse Caron, cheffe d'unité scientifique
Pierre-Henri Minot, chef d'unité scientifique par intérim
Direction du développement des individus et des communautés

Josiane Loiselle-Boudreau, cheffe d'unité scientifique
Vice-présidence aux affaires scientifiques

COLLABORATION

Gabrielle Durette, conseillère scientifique et nutritionniste, coordonnatrice de l'équipe Alimentation
Aurélien Maurice, M.D. M. Sc., FRCPC, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive
Direction du développement des individus et des communautés

Vana Ké, bibliothécaire
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Caroline Tessier, conseillère scientifique
Secrétariat général

Membres du comité scientifique :

Marc Lemire, conseiller scientifique spécialisé
Vice-présidence aux affaires scientifiques

Marie-Claude Paquette, conseillère scientifique spécialisée et nutritionniste

Éric Robitaille, conseiller scientifique spécialisé
Direction du développement des individus et des communautés

Membres du comité consultatif :

Marc Bernier, conseiller à la mobilisation, M361

Chantal de Montigny, directrice Systèmes alimentaires de proximité, Vivre en ville

Ellen Ward, conseillère en saines habitudes de vie, à partir d'avril 2024, ministère de la Santé et des Services sociaux

Léa Laflamme, conseillère en saines habitudes de vie, jusqu'en février 2024, ministère de la Santé et des Services sociaux

RÉVISION

Caroline Benoit, agente de planification, de programmation et de recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche

Chaire de recherche sur la transition écologique de l'Université du Québec à Montréal

Marlène Gaudreault, agente de planification, de programmation et de recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Les réviseuses ont été conviées à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

Les autrices ainsi que les membres du comité scientifique et les réviseuses ont dûment rempli leurs déclarations d'intérêts et aucune situation à risque de conflits d'intérêts réels, apparents ou potentiels n'a été relevée.

MISE EN PAGE

Sarah Mei Lapierre, agente administrative
Direction du développement des individus et des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 3^e trimestre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-555-01878-5 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2025)

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

La collection *Recherche et développement* rassemble sous une même bannière une variété de productions scientifiques qui apportent de nouvelles connaissances techniques, méthodologiques ou autres d'intérêt large au corpus de savoirs scientifiques existants.

Ce rapport présente les résultats d'une analyse de l'évaluabilité de projets visant à favoriser l'accès aux aliments financés dans le cadre de la mesure 3.1 de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS). Il a été élaboré à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre du *Plan d'action interministériel 2022-2025* de la PGPS.

Ce document s'adresse principalement aux personnes responsables d'assurer le suivi de la mesure 3.1 au MSSS ou qui y mènent différents travaux visant à soutenir les régions dans leurs efforts pour améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	IV
LISTE DES FIGURES	VI
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VII
FAITS SAILLANTS	1
SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	5
1.1 Mise en contexte	5
1.2 Objectifs	6
2 MÉTHODOLOGIE	7
2.1 Sélection des critères retenus pour l'analyse de l'évaluabilité	8
2.2 Sélection et description des projets à retenir dans l'analyse de l'évaluabilité	10
2.3 Examen systématique des informations disponibles au sujet des projets financés	11
2.3.1 Données utilisées pour l'analyse de l'évaluabilité	11
2.3.2 Codification et analyse des données	12
2.4 Précision des besoins d'information et estimation de la faisabilité de mener une évaluation	13
2.5 Consultations et révision	14
3 RÉSULTATS	15
3.1 Projets considérés dans l'analyse de l'évaluabilité	15
3.2 Vérification du potentiel des projets d'améliorer l'accès aux aliments	16
3.2.1 Plausibilité de la logique d'intervention	16
3.2.2 Cohérence des interventions avec les besoins de la communauté et des groupes visés	17
3.2.3 Ancrage dans la communauté	17
3.2.4 Adéquation des ressources	18
3.3 Examen de la description des projets	18
3.3.1 Précision des objectifs	18
3.3.2 Précision des groupes et territoires visés	20
3.3.3 Présence d'information explicitant la logique d'action	20
3.3.4 Définition du plan d'action et des modalités de suivi	20

3.4	Confirmation du déploiement des projets	22
3.4.1	Déploiement des livrables prévus	22
3.4.2	Modifications encourues par les projets.....	22
3.4.3	Stratégies pour assurer la pérennité du projet et de l'accès.....	22
3.5	Analyse globale du caractère évaluable des projets.....	23
3.6	Précision des besoins d'information et estimation de la faisabilité de mener une évaluation.....	23
3.6.1	Besoins d'information des parties prenantes.....	24
3.6.2	Potentiel d'utilisation des données déjà accessibles	24
3.6.3	Capacité à obtenir de nouvelles données et analyse du contexte pour la tenue d'une évaluation.....	25
4	DISCUSSION.....	26
4.1	Appréciation du caractère évaluable des projets.....	26
4.2	Modalités d'évaluation possibles	28
4.3	Forces et limites	28
5	CONCLUSION.....	30
6	RÉFÉRENCES.....	31
ANNEXE 1	MODALITÉS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU FINANCEMENT	36
ANNEXE 2	RECHERCHE DOCUMENTAIRE EXPLORATOIRE POUR IDENTIFIER LES CRITÈRES PERTINENTS POUR L'ANALYSE DE L'ÉVALUABILITÉ.....	39
ANNEXE 3	CRITÈRES D'ÉVALUABILITÉ RETENUS	40
ANNEXE 4	MODÈLE D'ACTION SUR L'ACCÈS AUX ALIMENTS.....	56
ANNEXE 5	VARIABLES UTILISÉES POUR DÉCRIRE LES PROJETS RETENUS.....	64
ANNEXE 6	DESCRIPTION SOMMAIRE DES PROJETS ANALYSÉS	72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Critères de sélection des projets à inclure dans l'analyse de l'évaluabilité	10
Tableau 2	Critères considérés pour attribuer un score global d'évaluabilité à chaque projet.....	13
Tableau 3	Types d'intervention les plus souvent retrouvés parmi les projets analysés (n = 93)	16
Tableau 4	Critères d'admissibilités établis par le MSSS pour l'attribution du financement.....	36
Tableau 5	Critères liés au caractère évaluable des projets.....	40
Tableau 6	Angles de réflexion retenus pour préciser les besoins d'information à considérer dans l'évaluation.....	46
Tableau 7	Angles de réflexion retenus pour estimer les conditions de faisabilité à considérer pour l'évaluation.....	47
Tableau 8	Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés	49
Tableau 9	Définition des cinq dimensions de l'accès aux aliments et variables associées	57
Tableau 10	Description des composantes du modèle d'action sur l'accès aux aliments.....	60
Tableau 11	Variables utilisées pour décrire les projets retenus.....	64
Tableau 12	Types d'intervention déployés.....	72
Tableau 13	Dimensions de l'accès sur lesquelles agissent les projets financés – informations déduites seulement (variable C7.1).....	73
Tableau 14	Variables de l'accès sur lesquelles agissent les projets financés – informations déduites seulement (variable C7.2).....	74
Tableau 15	Aliments pour lesquels l'accès est amélioré – informations déduites seulement (variable C8.1)	75
Tableau 16	Barrières d'accès à l'intervention – informations déduites seulement (variable C9.1)	75
Tableau 17	Durée initiale et visée de l'accès – informations déduites seulement (variables C10.1 et C10.2)	76
Tableau 18	Fréquence initiale et visée de l'accès – informations déduites seulement (variables C10.1 et C10.2)	76
Tableau 19	Pérennité initiale et visée de l'accès (variables C11.1 et C11.2)	76
Tableau 20	Environnement alimentaire dans le secteur où a lieu le projet (variable C6.1).....	77

Tableau 21	Portée géographique des projets retenus (variable C12.5).....	77
Tableau 22	Types de milieux ciblés pour l'amélioration de l'accès aux aliments – informations déduites seulement (variable C12.4)	78
Tableau 23	Caractéristiques de la population sur le territoire où se déploient les projets – informations déduites seulement (variable C13.1).....	78
Tableau 24	Caractéristiques des groupes visés par les projets – informations déduites seulement (variable C13.2).....	79
Tableau 25	Efforts pour rejoindre les communautés défavorisées (variable C13.3)	79
Tableau 26	Budget total pour la réalisation du projet (variable C14).....	79

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Critères retenus dans l'analyse d'évaluabilité	9
Figure 2	Nombre de projets en fonction des types d'objectifs repérés (mentionnés ou déduits) (n = 93*)	19
Figure 3	Nombre de projets selon les types d'indicateurs repérés (mentionnés ou déduits) (n = 93*)	21
Figure 4	Répartition des projets en fonction du nombre de critères atteints sur les six retenus pour analyser globalement leur évaluabilité (n = 93)	23
Figure 5	Principaux éléments retrouvés dans les formulaires utilisés pour la sélection de projet dans 14 régions	38
Figure 6	Modèle d'action sur l'accès aux aliments	59

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAGIEPS	Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale
PAI-1	Plan d'action interministériel 2017-2021
PAI-2	Plan d'action interministériel 2022-2025
PGPS	Politique gouvernementale de prévention en santé
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
TIR-SHV	Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie

FAITS SAILLANTS

La mesure 3.1 de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* vise à favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Le *Plan d'action interministériel 1* (2017-2021) de cette politique a permis de fournir un soutien financier à 151 projets, répartis dans toutes les régions du Québec. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec pour réaliser une évaluation de ces projets. Devant leur grand nombre, leur diversité, et la nature variable des informations recueillies à leur sujet, une analyse préalable de leur évaluabilité a été convenue afin de déterminer ce qu'il est possible d'évaluer à leur sujet pour répondre aux besoins d'information, en considérant les conditions de faisabilité.

Deux critères ont été retenus pour sélectionner les projets à inclure dans l'analyse d'évaluabilité, soit l'action directe sur l'accès aux aliments et le potentiel de pérenniser l'accès amélioré. Ainsi, 93 projets ont fait l'objet de l'analyse, qui comportait l'examen de cinq groupes de critères : la vérification du potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, l'examen de la description des projets, la confirmation de leur déploiement, la précision des besoins d'information des parties prenantes, et l'estimation de la faisabilité. L'analyse a été réalisée à partir des principales informations récoltées au cours des processus de sélection, de suivi et de reddition de compte des projets, ainsi que d'une consultation des principales parties prenantes de la mesure.

Les résultats de cette analyse révèlent que la plupart des projets financés avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, notamment parce qu'ils visaient à mettre en place des interventions permettant d'assurer la disponibilité d'aliments sur leur territoire, et ce, de manière au moins saisonnière. De plus, la plupart combinaient plusieurs interventions, leur permettant d'agir sur l'accès aux aliments sous plusieurs angles et contribuant à réduire les efforts nécessaires pour se procurer des aliments. Par ailleurs, la majorité des projets semblent avoir été menés à terme et avoir été réalisés comme prévu, malgré la situation pandémique.

Néanmoins, très peu de données permettant de témoigner de l'amélioration de l'accès aux aliments ou de l'atteinte des groupes visés ont été retrouvées dans le matériel analysé. Par ailleurs, les objectifs relevés sont peu orientés vers les résultats et sont peu facilement mesurables, la plupart étant définis de manière générale. De même, peu d'informations ont été retrouvées permettant de juger des hypothèses unissant les projets aux besoins des groupes visés ou aux résultats attendus. Par conséquent, il s'avèrerait difficile d'évaluer les retombées de ces projets en utilisant seulement les données disponibles.

Malgré ces limites, une évaluation permettant de répondre à certains besoins d'information des parties prenantes demeure tout de même possible avec la récolte de nouvelles données et un cadrage approprié. Au terme de l'analyse de l'évaluabilité, les conditions requises pour la réalisation d'une telle évaluation ont été précisées et des modalités d'évaluation ont été proposées au mandant.

SOMMAIRE

Contexte

Plus de 45 % de la population du Québec habite un secteur offrant un faible accès aux détaillants alimentaires, et plus d'un québécois sur cinq vivrait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Dans ce contexte, la mesure 3.1 de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* vise à favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Le *Plan d'action interministériel 1* (2017-2021) associé à cette mesure a permis de fournir un soutien financier à 151 projets ayant cette visée, répartis dans toutes les régions du Québec.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a ensuite confié le mandat à l'Institut national de santé publique du Québec de réaliser une évaluation des projets financés, notamment au regard des effets obtenus. Devant leur grand nombre, leur diversité, et la nature variable des informations disponibles à leur sujet, une analyse préalable de leur évaluabilité a été convenue.

Objectifs

Cette analyse avait pour objectifs de déterminer ce qu'il est possible d'évaluer au sujet des projets financés afin de répondre aux besoins d'information du mandant et de ses partenaires. Elle visait également à estimer les conditions de faisabilité afin de proposer des modalités pour procéder, le cas échéant, à l'évaluation de ces projets.

Méthodologie

Les critères retenus pour cette analyse d'évaluabilité sont regroupés en cinq catégories, soit : la vérification du potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, l'examen de la description des projets, la confirmation de leur déploiement, la précision des besoins d'information, et l'estimation de la faisabilité. Deux critères ont servi à déterminer les projets à retenir dans l'analyse de l'évaluabilité, soit l'action directe sur l'accès aux aliments et le potentiel de pérenniser l'accès amélioré. Ainsi, 93 projets sur les 151 financés ont été inclus.

L'analyse a été réalisée à partir des principales informations récoltées au cours des processus de sélection, de suivi et de reddition de compte des projets. Même si celles-ci n'avaient pas été colligées dans une perspective évaluative, elles incluaient une description des projets, ainsi que les objectifs et indicateurs de suivi retenus. Des informations en lien avec le bilan des projets étaient aussi présentes.

Des grilles de codification ont été élaborées pour organiser de façon synthétique les informations retrouvées. La codification a été réalisée par les deux personnes formant l'équipe projet. Des statistiques descriptives ont été produites afin de résumer les principaux constats en lien avec les différents critères évalués, et un score global d'évaluabilité a été attribué à chaque projet. Les principales parties prenantes de la mesure ont aussi été consultées afin de préciser leurs besoins d'information et de déterminer les conditions de faisabilité d'une évaluation.

Résultats

Cette analyse d'évaluabilité a permis de constater que la majorité des projets financés avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, notamment parce qu'ils visaient à mettre en place des interventions permettant d'assurer la disponibilité d'aliments sur le territoire où ils sont situés et à réduire les efforts nécessaires pour se les procurer. La majorité d'entre eux combinent plusieurs types d'interventions, leur permettant d'agir sur l'accès sous plusieurs angles. La plupart du temps, les interventions retenues permettent d'améliorer l'accès en période estivale seulement, et plus rarement sur toute l'année. Les types d'intervention les plus fréquemment retrouvés sont : les jardins, le don d'aliments, l'accès à des outils de production, de transformation ou d'entreposage des aliments, la récupération d'aliments et la gestion des surplus, l'offre de repas, les cuisines collectives, et les marchés publics ou mobiles. Les légumes et les fruits sont les aliments les plus souvent visés.

La majorité des projets semblent avoir été menés à terme, les deux tiers rapportant avoir déployé la majorité ou la totalité de leurs livrables. Tous les projets financés étaient soutenus par de multiples acteurs des milieux dans lesquels ils se déployaient. Malgré cela, il n'a pas été possible d'estimer si les projets s'inscrivaient en complémentarité avec d'autres actions déjà présentes dans le milieu, et ce, même si environ le tiers des projets semblaient correspondre à une consolidation ou à un élargissement d'un projet déjà existant.

Néanmoins, l'analyse de l'évaluabilité a aussi fait ressortir qu'en général, les données déjà accessibles à leur sujet sont limitées et difficilement utilisables dans le cadre d'une évaluation. Bien que leurs objectifs étaient généralement mentionnés explicitement dans le matériel analysé, ils étaient, le plus souvent, de nature opérationnelle (ex. : activités à déployer ou extrants à produire) et rarement orientés vers les résultats. De plus, la plupart étaient formulés de façon générale, sans cible ni temporalité, et sans préciser les lieux ou les groupes visés. Par ailleurs, peu d'information était disponible pour juger de la logique d'action des projets. Les principales composantes des interventions étaient généralement décrites, mais elles étaient peu détaillées. Leur description permettait donc rarement de juger des hypothèses les unissant aux besoins des groupes ciblés ou encore aux résultats attendus.

Enfin, des données permettant de témoigner de l'amélioration de l'accès aux aliments sains ou de l'atteinte des groupes visés ont été retrouvées que pour une minorité de projets, la plupart des indicateurs rapportés étant centrés sur les activités réalisées et les extrants produits. De plus, presque aucune information n'était disponible concernant la situation avant la mise en place des interventions.

La consultation des partenaires nationaux de la mesure, en considérant les principaux constats de l'analyse réalisée à partir des données disponibles, a permis de relever que divers aspects demeuraient pertinents à évaluer pour répondre à leurs besoins d'information. Les conditions requises pour la réalisation d'une évaluation ont aussi été analysées avec leur collaboration. Il en ressort que l'acquisition, principalement de façon rétrospective, d'autres informations au sujet de projets toujours en cours et pour lesquels un informateur clé pourrait être contacté semble

réalisable et s'avèrerait utile. Par exemple, les caractéristiques des groupes rejoints et de l'environnement alimentaire sur les territoires où se déploient ces projets, les facteurs ayant contribué à leur pérennisation, ou encore la perception des promoteurs de projets quant à l'amélioration de l'accès aux aliments sains occasionnée par leur projet pourraient être explorés.

Conclusion

L'analyse a permis d'observer qu'une majorité de projets financés avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, mais a aussi révélé que plusieurs conditions requises pour évaluer ces projets à partir des données déjà accessibles ne sont pas remplies. Malgré les limites à cet effet, la réalisation d'une évaluation permettant de répondre aux besoins d'information des partenaires nationaux de la mesure demeure possible avec la récolte de nouvelles données à leur sujet.

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte

La faible qualité de l'alimentation constitue un important facteur de risque pour le développement de maladies chroniques et la mortalité qui leur est associée (Afshin et coll., 2019). Or, les données sur l'alimentation montrent que la population québécoise ne consomme pas assez de légumes et fruits, et de grains entiers. De plus, ses apports sont trop élevés en sodium, en gras et en sucre (Plante et coll., 2019), alors que près de la moitié des calories consommées proviennent d'aliments ultra-transformés (Moubarac et Batal, 2016).

Les apports et les choix alimentaires sont toutefois tributaires de l'environnement alimentaire dans lequel ils s'effectuent (Lytle, 2009; Story et coll., 2008; Vadiveloo et coll., 2021). Au Québec, 45 % de la population habite un secteur offrant un faible accès aux détaillants alimentaires, et 5,3 % habite un secteur considéré comme un désert alimentaire¹ (Robitaille et coll., 2013). Par ailleurs, en cette période inflationniste, plus d'un québécois sur cinq vivrait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire (Plante, 2024).

Dans ce contexte, la mesure 3.1 de la *Politique gouvernementale de prévention en santé* (PGPS) vise à favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement. Par le biais du *Plan d'action interministériel 2017-2021* (PAI-1), cette mesure s'est opérationnalisée à travers l'action 2, qui a procuré un financement à 151 projets proposés par des organismes locaux ou régionaux.

Ces projets, déployés sur le terrain de 2019 à 2022, ont été choisis, coordonnés et suivis par les tables intersectorielles régionales sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV) selon des modalités établies par chacune d'elles, dans le respect des critères d'admissibilité déterminés au palier national. Des détails au sujet de ces modalités et critères sont disponibles à l'annexe 1. Selon le guide d'utilisation du financement associé à la mesure (MSSS, 2018b), il était attendu que les projets financés contribuent à :

- améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation en portant une attention particulière aux communautés défavorisées ou isolées géographiquement;
- favoriser et soutenir la mobilisation et la concertation d'acteurs issus de divers secteurs d'activité concernant l'accès physique et économique à une saine alimentation;
- améliorer la complémentarité des actions réalisées au palier territorial et national en matière d'accès physique et économique à une saine alimentation.

¹ Un désert alimentaire est un secteur économiquement défavorisé et caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments de haute valeur nutritive (Robitaille, 2013).

Partenaires de la mesure, l'organisme M361 a contribué à la sélection et au suivi des projets pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), et l'organisme Vivre en Ville a offert du soutien aux TIR-SHV pour mener à bien leur mandat.

Dans le cadre du *Plan d'action interministériel 2022-2025* (PAI-2), le MSSS a mandaté l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour mener une évaluation des projets financés au cours du PAI-1, afin d'avoir un aperçu de leurs retombées. Étant donné le grand nombre de projets financés, la diversité de leurs interventions, ainsi que les informations limitées et de nature variable recueillies à leur sujet, il a été convenu de réaliser une analyse de l'évaluabilité avant de procéder à leur évaluation.

Qu'est-ce qu'une analyse de l'évaluabilité?

L'évaluabilité désigne la capacité d'un projet ou d'un ensemble de projets à être évalués de façon rigoureuse et à ce que l'évaluation produise des résultats utiles. En ce sens, l'analyse de l'évaluabilité consiste en une approche structurée permettant d'examiner non seulement si une évaluation est possible, mais aussi les aspects pouvant être évalués, ainsi que les conditions requises pour que l'évaluation soit réaliste et réponde aux besoins d'information (Lam et Skinner, 2021; Brunner et coll., 2019; Meserve et Mensah, 2018; Soura et coll., 2016; Davis, 2013; Ridde et Dagenais, 2012; Leclerc, 2012; Ogilvie et coll., 2011; Leviton et coll., 2010).

1.2 Objectifs

Cette analyse d'évaluabilité avait pour objectifs de :

- déterminer ce qu'il est possible d'évaluer au sujet des projets financés par l'action 2 de la mesure 3.1 du PAI-1 de la PGPS;
- préciser les aspects pertinents à évaluer pour répondre aux besoins d'information du mandant et des parties prenantes de la mesure;
- estimer les conditions de faisabilité, afin de proposer, le cas échéant, des modalités d'évaluation permettant de concilier les résultats de l'analyse et les besoins d'information des parties prenantes.

Ce rapport présente les résultats de cette analyse d'évaluabilité, réalisée à partir des principales informations récoltées au cours des processus de sélection, de suivi et de reddition de compte mis en place par le MSSS pour les projets financés.

2 MÉTHODOLOGIE

Il n'y a pas de façon standardisée de mener une analyse d'évaluabilité (Soura et coll., 2016; Holvoet et coll., 2018; Davies, 2013). Ce type d'analyse peut s'appliquer à un seul comme à un portfolio de projets, et peut avoir lieu à différentes phases de leur mise en œuvre, tant au moment de leur planification, de leur implantation ou une fois celle-ci terminée. Même si certaines questions d'analyse sont récurrentes, des différences sont observées selon les contextes, la phase de mise en œuvre à laquelle l'analyse est réalisée et les besoins d'information auxquels doit répondre l'évaluation.

La méthodologie retenue pour la présente analyse de l'évaluabilité tient compte du fait que l'évaluation doit porter sur un grand nombre de projets variés dont l'implantation est terminée, et que l'intérêt du mandant porte principalement sur les retombées des projets financés sur l'accès aux aliments. Inspirées des principales questions souvent rencontrées dans ce type d'analyse, les questions suivantes ont été retenues pour guider le travail :

- Les projets ont-ils un potentiel au moins théorique de produire les résultats escomptés, soit d'améliorer l'accès aux aliments sains?
- Les informations déjà accessibles au sujet des projets permettent-elles d'en faire une description suffisamment précise pour en avoir une compréhension claire?
- Les projets ont-ils pu se déployer suffisamment pour que des résultats soient observables?
- Quels sont les besoins d'information des parties prenantes concernant les projets financés et lesquelles leur seraient les plus utiles, notamment pour prendre des décisions?
- Les données nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation d'intérêt sont-elles accessibles ou peuvent-elles être recueillies en tenant compte des ressources disponibles?

De façon à répondre à ces questions et déterminer ce qu'il est possible d'évaluer des différents projets financés, les étapes suivantes ont été effectuées :

1. sélection de critères pour déterminer si les projets répondent ou non aux conditions d'évaluabilité;
2. sélection et description des projets pour lesquels il est souhaitable de procéder à l'analyse de l'évaluabilité;
3. examen systématique des informations rendues disponibles au sujet des projets retenus en fonction des critères d'évaluabilité;
4. consultation des parties prenantes, à la lumière des constats préliminaires de l'analyse de l'évaluabilité, pour préciser les besoins d'information auxquels une évaluation pourrait répondre, ainsi que la faisabilité de mener cette évaluation.

2.1 Sélection des critères retenus pour l'analyse de l'évaluabilité

Les critères servant à mener cette analyse ont été sélectionnés à partir des critères les plus souvent relevés dans la documentation scientifique consultée², tout en tenant compte de leur applicabilité aux caractéristiques des projets analysés. Leur sélection tient également compte du contexte dans lequel l'analyse se réalise, notamment du grand volume de projets variés à analyser, ainsi que des limites des informations rendues disponibles à leur sujet. Regroupés en cinq catégories, les critères utilisés sont résumés à la figure 1 et décrits dans les tableaux 5 à 7 de l'annexe 3.

² La stratégie de recherche documentaire exploratoire permettant d'identifier les critères pertinents à retenir pour l'analyse de l'évaluabilité est présentée à l'annexe 2.

Figure 1 Critères retenus dans l'analyse d'évaluabilité

VÉRIFICATION DU POTENTIEL D'AMÉLIORER L'ACCÈS	Logique d'intervention et ampleur de l'action • Activités pertinentes (agissent sur l'accès) • Ampleur de l'intervention suffisante pour produire des effets • Capacité de rejoindre les groupes visés • Plusieurs types d'intervention • Projet basé sur une expérience antérieure	Cohérence des interventions avec les besoins de la communauté et des groupes visés • Mention d'un état de situation • Mention de prise en compte des particularités des groupes visés ou du contexte	Ancrage dans la communauté • Appuis au projet • Implication de partenaires • Mention de l'implication des groupes visés dans le projet • Complémentarité avec d'autres actions	Adéquation des ressources • Ressources suffisantes pour mettre en œuvre le projet
	Précision des objectifs • Objectifs explicites • Objectifs opérationnels et de résultats • Objectifs atteignables • Objectifs mesurables	Groupes et territoires visés précisés • Mention précise de qui est visé • Mention de modalités de sélection ou d'exclusion	Définition de la logique d'action • Description des composantes du projet • Mention d'hypothèses liant les actions aux résultats	Définition du plan d'action • Mention d'un plan ou calendrier de réalisation • Précisions additionnelles (rôles, utilisation des ressources)
	Définition de modalités de suivi • Mention d'indicateurs de suivi • Indicateurs en lien avec les objectifs • Indicateurs de suivi et de résultats			
	CONFIRMATION DU DÉPLOIEMENT DES PROJETS	Déploiement des livrables • Livrables annoncés déployés	Modification au projet • Transformation en cours de route • Facteurs influençant la mise en œuvre	Pérennité du projet et de l'accès • Mention de stratégies ou moyens pour assurer la pérennité
	PRÉCISION DES BESOINS D'INFORMATION	Utilité d'obtenir de nouvelles informations • Questions d'évaluation d'intérêt	Intérêt particulier pour certains types de projets • Innovation, portée, potentiel de transférabilité	Potentiel d'utilisation des informations produites par l'évaluation • Perspective d'amélioration continue • Prise de décision
ESTIMATION DE LA FAISABILITÉ	Potentiel d'utilisation des données déjà accessibles pour répondre aux besoins d'information • Mesure de l'accès • Autres types de données	Capacité à obtenir d'autres données requises pour répondre aux besoins d'information • Projets toujours en cours • Disponibilité d'informateurs-clé ou d'autres sources d'information	Contexte favorable à la tenue d'une évaluation • Temps écoulé depuis la fin des projets (biais de mémoire, influence d'événements externes) • Contexte favorable à l'évaluation • Ressources disponibles et échéancier	

2.2 Sélection et description des projets à retenir dans l'analyse de l'évaluabilité

Un premier survol des informations disponibles au sujet des projets a permis de constater que certains visaient à agir directement sur l'accès aux aliments, tandis que d'autres agissaient davantage en amont, par exemple en favorisant la concertation entre les acteurs du système alimentaire. Considérant l'intérêt signifié par le mandant pour une évaluation des retombées des projets sur l'accès aux aliments, il s'avérait judicieux de limiter l'analyse de l'évaluabilité aux projets souhaitant agir directement sur l'accès et ayant un certain potentiel de pérenniser l'accès amélioré. Ces deux critères ont donc été retenus comme des conditions minimales pour considérer qu'un projet avait un potentiel au moins théorique de produire les effets recherchés par la mesure 3.1. Ils ont été appliqués pour sélectionner les projets à inclure dans l'analyse de l'évaluabilité (tableau 1).

Tableau 1 Critères de sélection des projets à inclure dans l'analyse de l'évaluabilité

Critères	Définition de la condition à respecter
Action directe sur l'accès aux aliments	Le projet devait agir directement sur au moins une des dimensions de l'accès aux aliments, à l'intérieur de la période de financement.
Pérennité de l'accès amélioré	Il était plausible que l'accès amélioré par le projet puisse être pérennisé (ex. : projets reposant sur des démarches partenariales significatives, bénéficiant d'investissements leur permettant d'obtenir des outils, infrastructures ou équipements utilisables à long terme, dont la durée est minimalement saisonnière avec une possibilité de récurrence chaque année).

Pour systématiser la compréhension de l'échelle d'action des projets financés, un modèle a été développé (annexe 4). Ce modèle permet de situer la variété de projets financés au sein d'une logique d'action commune sur l'accès aux aliments. Pouvant être considéré comme un modèle logique générique sommaire, il décrit les dimensions de l'accès³ sur lesquelles les différents projets peuvent agir, tout en situant l'accès au sein de son contexte. Ce faisant, il illustre les zones d'action possibles pour améliorer l'accès aux aliments et les effets possibles des interventions visant cette amélioration.

Une description sommaire des projets a été réalisée sur la base de ce modèle, permettant de vérifier la correspondance des projets avec les deux critères de sélection et d'organiser l'information pour faciliter l'analyse de leur évaluabilité. Différentes variables, présentées à l'annexe 5, ont été sélectionnées pour décrire les projets et préparer les données utilisées pour la suite.

³ Les cinq dimensions de l'accès sont : la disponibilité, l'accessibilité physique, l'accessibilité économique, l'acceptabilité et la commodité. Celles-ci sont définies à l'annexe 4.

2.3 Examen systématique des informations disponibles au sujet des projets financés

En raison des délais impartis et du nombre important de projets à analyser, il a été convenu, avec le mandant, de mener l'analyse de l'évaluabilité à partir des données déjà disponibles. Bien que certaines analyses d'évaluabilité puissent inclure la collecte de données additionnelles, il n'apparaissait pas réaliste, dans la présente analyse, de solliciter les porteurs des projets pour obtenir des informations additionnelles ou vérifier celles qui avaient été communiquées.

2.3.1 Données utilisées pour l'analyse de l'évaluabilité

Les données disponibles pour l'analyse de l'évaluabilité provenaient des processus de suivi et de reddition de compte des 151 projets financés. Ces données n'ont pas été récoltées dans une perspective évaluative, la volonté de procéder à une évaluation ayant été déterminée après la mise en œuvre des projets.

Résumées en deux tableaux-synthèses transmis par le MSSS à l'équipe projet, ces données incluaient des informations de nature administrative, comme le nom du projet, la région dans laquelle il est déployé, le porteur et les collaborateurs, ainsi que le budget. Des informations liées aux interventions financées, comme la description du projet, les objectifs attendus et les indicateurs de suivi retenus étaient aussi présentes, tout comme les informations recueillies lors du bilan des projets, soit les objectifs atteints, les activités et livrables réalisés, les types de communautés rejointes, les barrières et facilitateurs rencontrés, et les modifications aux projets encourues en cours de réalisation, le cas échéant.

Des formulaires élaborés par les TIR-SHV de certaines régions pour la soumission de projets à financer pouvaient aussi être rendus disponibles. Il s'est toutefois avéré que ces formulaires constituaient une source d'information non uniforme et moins complète que les tableaux-synthèses pour analyser l'évaluabilité des projets. Non seulement ces formulaires variaient quant à la nature des informations qui s'y retrouvent (annexe 1), mais ils ne pouvaient être obtenus que pour 90 projets sur 151, provenant de 14 des 18 régions.

Une vérification de la comparabilité des données retrouvées dans les formulaires disponibles avec les données présentes dans les tableaux-synthèses a été réalisée⁴. Cette vérification a permis de confirmer que les résultats de l'analyse d'évaluabilité réalisée à partir des tableaux-synthèses n'auraient été que peu modifiés si l'analyse avait été réalisée avec les données issues des formulaires. D'une part, certains critères étaient évalués à partir d'informations qui ne se retrouvaient pas dans ces formulaires (ex. : informations tirées des

⁴ Pour faire cette vérification, les critères d'évaluabilité ont été codifiés en utilisant l'information qui se retrouvait dans les formulaires de 14 projets sélectionnés aléatoirement, soit un dans chacune des 14 régions où des formulaires étaient disponibles. Les résultats ont été comparés à ceux obtenus par la codification faite à partir des tableaux-synthèses. Les similitudes et les différences observées lors de ce processus de comparaison étant presque toujours les mêmes pour l'ensemble des 14 projets analysés, il a été estimé que la saturation des données avait été atteinte.

bilans des projets). D'autre part, pour la plupart des autres critères, l'analyse des données provenant des formulaires renforçait le jugement porté à partir des données des tableaux-synthèses, sans en changer la nature. Il a donc été convenu, avec l'aval du comité scientifique et de l'équipe de gestion, d'utiliser les tableaux-synthèses pour seule source de données. Au besoin, des invitations à interpréter les résultats avec prudence sont apportées à la présentation des résultats lorsque les données utilisées étaient jugées moins fiables.

2.3.2 Codification et analyse des données

Des grilles ont été élaborées pour organiser de façon synthétique les informations retrouvées pour décrire les projets et procéder à l'analyse de leur évaluabilité. La codification des données a été réalisée par les deux personnes formant l'équipe projet. Tout questionnement et toute hésitation quant à la façon de codifier ont été discutés pour en arriver à une décision conjointe.

La codification de la majorité des critères d'évaluabilité reposait sur un choix dichotomique (répond au critère ou non), auquel l'option « répond partiellement au critère » a parfois été ajoutée pour mieux représenter la situation observée. Les barèmes utilisés pour les critères de nature plus subjective ont été ajustés après l'analyse d'une portion des projets, en fonction des informations généralement disponibles à leur sujet.

Une précision a été ajoutée pour distinguer lorsque l'information utilisée pour répondre au critère était directement mentionnée dans les tableaux-synthèses ou déduite à partir des autres informations disponibles. Dans tous les cas, les éléments sur lesquels s'appuyait le jugement ont été notés pour référence, permettant aussi de vérifier la constance du jugement. Lorsqu'aucune information n'était retrouvée au sujet de la caractéristique ou du critère à codifier, la mention « Ne sait pas » était utilisée.

Des statistiques descriptives ont été produites afin de résumer les principaux constats. De manière exploratoire, des croisements entre le principal type d'intervention retrouvé dans les projets et les résultats obtenus pour certains critères ont été effectués. Toutefois, le faible nombre de projets associés à certains types d'intervention et la distribution relativement homogène des résultats obtenus aux critères d'évaluabilité a limité la fiabilité et l'utilité des résultats obtenus par ces croisements. Ainsi, seuls des constats généraux applicables à l'ensemble des projets sont présentés. De même, bien que la plupart des projets incluaient plusieurs interventions ou composantes, les constats de l'analyse de l'évaluabilité ne cherchent pas à dégager des constats distinctifs pour chacune d'elles.

Pour vérifier comment chaque projet se situait globalement par rapport à l'ensemble des critères utilisés pour juger de leur évaluabilité, un score global d'évaluabilité a été calculé pour chacun d'eux. Celui-ci considérait six critères pour lesquels des informations étaient disponibles pour la plupart des projets (tableau 2). Ainsi, un score allant de zéro à six points a été attribué à chaque projet, correspondant au nombre de critères auxquels il répondait positivement. Une distribution de fréquence et une moyenne ont été calculées.

Bien qu'un score global ait été attribué à chaque projet, l'analyse de l'évaluabilité se rapporte à la situation d'ensemble pour le Québec. Les résultats présentés dans ce rapport ne font pas mention des projets en particulier, ni des régions, communautés ou milieux précis.

Tableau 2 Critères considérés pour attribuer un score global d'évaluabilité à chaque projet

Catégories des critères d'évaluabilité	Critères retenus dans le calcul d'un score global d'évaluabilité pour chaque projet (score maximal de 6 points) Le projet...
Potentiel de résultats	1. agit sur plusieurs dimensions de l'accès, par le biais de plusieurs types d'interventions; 2. améliore la disponibilité des aliments et l'effort requis pour se les procurer est estimé faible ou réduit;
Précision de la définition du projet	3. précise minimalement plus de trois des six aspects évalués en lien avec la définition des projets : • objectifs de différents types, mentionnés explicitement, jugés atteignables et évaluables; • description minimalement précise des groupes visés; • description au moins minimale des interventions; • proposition d'indicateurs; • présence d'un plan d'action; • description des rôles et responsabilités.
Confirmation de leur déploiement	4. affirme avoir atteint tous ses objectifs opérationnels;
Données accessibles	5. semble avoir au moins une donnée reliée à une mesure de l'accès; 6. semble avoir au moins une donnée d'un autre type, excluant la seule présentation des activités réalisées.

2.4 Précision des besoins d'information et estimation de la faisabilité de mener une évaluation

La précision des besoins d'information et l'estimation de la faisabilité sont incontournables pour que le jugement sur l'évaluabilité tienne compte de l'utilité pour les parties prenantes et du caractère réaliste de l'évaluation (Patton, 1997; Belford et coll., 2017; Losby et coll., 2015; Ogilvie et coll., 2011). Pour ce faire, les représentants des partenaires nationaux en soutien à la mesure 3.1, membres du comité consultatif, ont été sollicités.

Ces derniers ont pu préciser leurs besoins d'information après une présentation du degré d'évaluabilité des projets. Notamment, leur intérêt pour des types d'intervention particuliers ou pour des aspects jugés plus utiles à évaluer (ex. : effets, groupes joints, difficultés, apprentissages, etc.) a été sondé. Les angles de réflexion ayant guidé cette discussion sont présentés au tableau 6 de l'annexe 3.

Les membres du comité consultatif ont également été sondés sur différents aspects liés à la faisabilité de réaliser une évaluation des projets. Une analyse des types de données déjà accessibles et de leur utilité potentielle ayant été réalisée lors de la codification à partir des tableaux-synthèses, cette consultation a permis d'évaluer la possibilité d'obtenir de nouvelles informations au sujet des projets et, le cas échéant, de déterminer les moyens à mettre en place pour les recueillir. Les angles de réflexion ayant guidé cette discussion sont au tableau 7 de l'annexe 3.

2.5 Consultations et révision

Deux comités ont soutenu l'équipe projet tout au long du processus. Un comité scientifique interne, composé de deux conseillers scientifiques spécialisés en alimentation et d'un conseiller scientifique spécialisé en évaluation, avait pour mandat de soutenir le processus scientifique lié au projet, incluant la méthodologie déployée, le processus de validation des données et l'analyse des données. Un comité consultatif regroupant des représentants des partenaires nationaux de la mesure a soutenu le processus d'analyse de l'évaluabilité, en contribuant à la précision des besoins d'information et à l'analyse de la faisabilité. Par ailleurs, les membres de ces deux comités ont été invités à formuler des commentaires sur une version préliminaire du rapport.

Ce rapport a également fait l'objet d'une révision par les pairs conformément au *Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques* de l'INSPQ (Robert et Déry, 2020). Trois personnes non impliquées dans le projet en ont commenté une version préliminaire à l'aide de la grille adoptée par l'INSPQ pour soutenir ce processus d'assurance qualité. Cette grille sollicite l'avis des réviseurs quant à la qualité du contenu, de la méthodologie, des conclusions du rapport et quant au respect des aspects éthiques. Les autrices ont tenu compte des commentaires reçus et ont produit un tableau récapitulatif du traitement qui en a été fait.

3 RÉSULTATS

3.1 Projets considérés dans l'analyse de l'évaluabilité

Des 151 projets financés, 45 ont été exclus de l'analyse de l'évaluabilité, parce qu'ils n'agissaient pas directement sur l'une des dimensions de l'accès. La plupart des projets exclus agissaient à l'échelle du contexte local, en amont de l'amélioration de l'accès, par exemple en concentrant leur action sur la mobilisation et la concertation des acteurs ou sur la réalisation d'un portrait de l'accès aux aliments sains et des besoins des communautés. Quelques autres avaient été annulés en cours de route.

Deux autres projets ont été exclus, parce qu'ils présentaient des informations suggérant que l'accès ne serait amélioré que de façon temporaire, et serait discontinué une fois le financement terminé. Finalement, onze projets ne présentaient pas suffisamment d'information pour qu'il soit possible de déterminer s'ils répondaient favorablement à ces critères, et ont aussi été exclus.

Ainsi, 93 projets, répartis dans 18 régions, ont été conservés pour l'analyse de l'évaluabilité. Plus des trois quarts de ces projets visaient à améliorer la disponibilité d'aliments et leur accessibilité économique. Les aliments⁵ pour lesquels l'amélioration de l'accès était le plus souvent visée sont : les légumes et les fruits, les aliments locaux, biologiques ou durables et, dans une moindre mesure, les aliments prêt-à-manger ou transformés. La portée géographique des projets analysés était très variable, allant d'une institution ou d'un lieu unique à l'ensemble d'une région. Une majorité, cependant, avaient une portée municipale. Les principaux types d'intervention retrouvés dans ces projets sont présentés au tableau 3. Une description sommaire des projets analysés se retrouve à l'annexe 6.

⁵ Bien que la mesure 3.1 ait pour but d'améliorer l'accès à la saine alimentation, les données disponibles ne permettaient pas de statuer sur la qualité nutritionnelle de l'ensemble des aliments pour lesquels les projets visaient à améliorer l'accès.

Tableau 3 Types d'intervention les plus souvent retrouvés parmi les projets analysés
(n = 93)

Types d'intervention	Nombre de projets*	Nombre de régions concernées
Jardins (tous types confondus)	50 projets	14 régions
Dons d'aliments	Dons directs : 22 projets Dons indirects : 17 projets	11 régions
Accès à des outils de production, de transformation ou d'entreposage	24 projets	12 régions
Récupération et gestion des surplus	Glanage : 18 projets Récupération d'inventus : 9 projets	8 régions
Offre de repas	15 projets	7 régions
Cuisines collectives	10 projets	5 régions
Marchés publics	9 projets	7 régions
Marchés mobiles	9 projets	8 régions

* La somme du nombre de projets associés à chaque type d'intervention retrouvé dépasse le nombre total de projets analysés puisque la plupart d'entre eux présentaient plus d'un type d'intervention.

L'analyse du caractère évaluable des 93 projets retenus a été abordée sous trois aspects : la vérification de leur potentiel d'améliorer l'accès aux aliments, l'examen de leur description, et la confirmation de leur degré de déploiement.

3.2 Vérification du potentiel des projets d'améliorer l'accès aux aliments

La vérification du potentiel des projets d'améliorer l'accès aux aliments sains repose sur la plausibilité de leur logique d'intervention, sur la cohérence des interventions déployées avec les besoins de la communauté et des groupes visés, ainsi que sur leur ancrage dans la communauté et la suffisance de leurs ressources pour mettre en œuvre le projet. L'analyse a fait ressortir que la majorité des projets avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès et étaient bien ancrés dans leur communauté. Toutefois, il n'a pas été possible de juger de la cohérence des interventions déployées avec les besoins, ni de l'adéquation de leurs ressources, les informations pour répondre à ce critère n'étant que très rarement présentes dans les données examinées.

3.2.1 Plausibilité de la logique d'intervention

Les 93 projets retenus pour l'analyse de l'évaluabilité visaient tous à agir directement sur l'accès aux aliments, répondant ainsi favorablement au premier critère retenu pour juger de la plausibilité de leur logique d'action, soit la pertinence des interventions. De plus, ils modifiaient l'accès de manière au moins saisonnière et semblaient tous pouvoir assurer à cet accès une pérennité au moins théorique. À cet effet, leur ampleur pouvait donc être jugée suffisante. Toutefois, la plupart des projets visaient à améliorer l'accès seulement aux légumes et fruits, et

peu d'entre eux semblaient pouvoir assurer un accès aux aliments sur toute l'année ou de façon quotidienne ou en continu.

Par ailleurs, la forte majorité des projets agissaient sur l'accès sous plusieurs angles présentant ainsi un plus grand potentiel d'effet. Plus de 80 % des projets agissaient sur plus d'une dimension de l'accès (ex. : disponibilité et accessibilité économique ou accessibilité géographique), et près de la moitié comportaient au moins trois types d'interventions différentes. De plus, les types d'intervention retenus pour près des deux tiers des projets suggéraient non seulement que ceux-ci avaient un certain potentiel d'assurer une disponibilité d'aliments, mais aussi de rejoindre leurs bénéficiaires. Pour ces projets, l'effort à déployer par les bénéficiaires pour se procurer les aliments disponibles a été jugé faible ou réduit. Par exemple, des projets de marché mobile ou de livraison de paniers assurent normalement une disponibilité d'aliments pour les groupes et les communautés à qui ils sont destinés, tout en réduisant la distance à parcourir pour se les procurer.

Finalement, selon les données disponibles, les deux tiers des projets semblaient être de nouvelles initiatives, alors qu'environ le tiers des projets semblaient correspondre à une consolidation ou à un élargissement d'un projet déjà existant. Quoiqu'il soit plausible que certaines interventions financées avaient déjà été implantées auparavant dans la région ou ailleurs, les informations contenues dans les tableaux-synthèses ne permettaient pas de supposer que le développement des projets s'est appuyé sur une expérience antérieure ou sur des résultats d'évaluation de projets similaires.

3.2.2 Cohérence des interventions avec les besoins de la communauté et des groupes visés

Les tableaux-synthèses ne contenaient pas suffisamment d'information pour juger des critères liés à la cohérence entre les interventions déployées par les projets et les besoins. En effet, des informations permettant d'estimer si les besoins des groupes ciblés avaient été évalués, ou si un portrait de l'accès aux aliments et des caractéristiques de l'environnement alimentaire où se situent les projets avait été réalisé, ont été repérées pour moins de 10 % des projets.

3.2.3 Ancrage dans la communauté

La totalité des projets analysés avaient reçu l'appui et impliquaient de multiples acteurs du milieu dans lequel ils se déployaient, ce soutien constituant une condition pour l'obtention d'un soutien financier. Cependant, il n'a pas été possible d'estimer à partir des informations disponibles si les projets retenus s'inscrivaient en complémentarité avec d'autres actions agissant sur l'accès aux aliments déjà présentes dans le milieu ni d'analyser la complémentarité des projets financés entre eux.

Les informations présentes dans les tableaux-synthèses ne permettaient pas non plus de déterminer si les groupes visés par les projets avaient ou non été impliqués dans leur réalisation.

Cependant, il était rare que les formulaires de sélection des projets utilisés dans certaines régions demandent d'explicitier cet aspect (annexe 1).

3.2.4 Adéquation des ressources

Un barème fiable pour analyser si les ressources dont disposaient les projets étaient suffisantes pour qu'ils soient menés à terme n'a pu être établi en utilisant les données contenues dans les tableaux-synthèses. La nature des projets financés étant diversifiée, les montants attribués étaient très hétérogènes. En effet, leurs besoins financiers pouvaient varier grandement, certains nécessitant l'achat d'infrastructures ou l'embauche de personnel, et d'autres ne requérant que du matériel ou des outils. De même, certains projets rassemblaient plusieurs interventions, alors que d'autres n'en incluaient qu'une seule. Par ailleurs, la plupart des projets analysés semblaient avoir obtenu un financement d'au moins une autre source que du PAI-1 de la PGPS.

3.3 Examen de la description des projets

Pour déterminer ce qu'il serait possible d'évaluer au sujet des projets, l'analyse a examiné si les informations déjà accessibles étaient suffisamment précises pour en avoir une compréhension claire. Les informations analysées sont : les objectifs des projets, les groupes visés, leur logique d'action, et les modalités de planification et de suivi mises en place. L'analyse révèle que ces informations n'étaient pas toujours détaillées dans les tableaux synthèses : en moyenne, seulement la moitié de ces éléments y étaient précisés pour chaque projet.

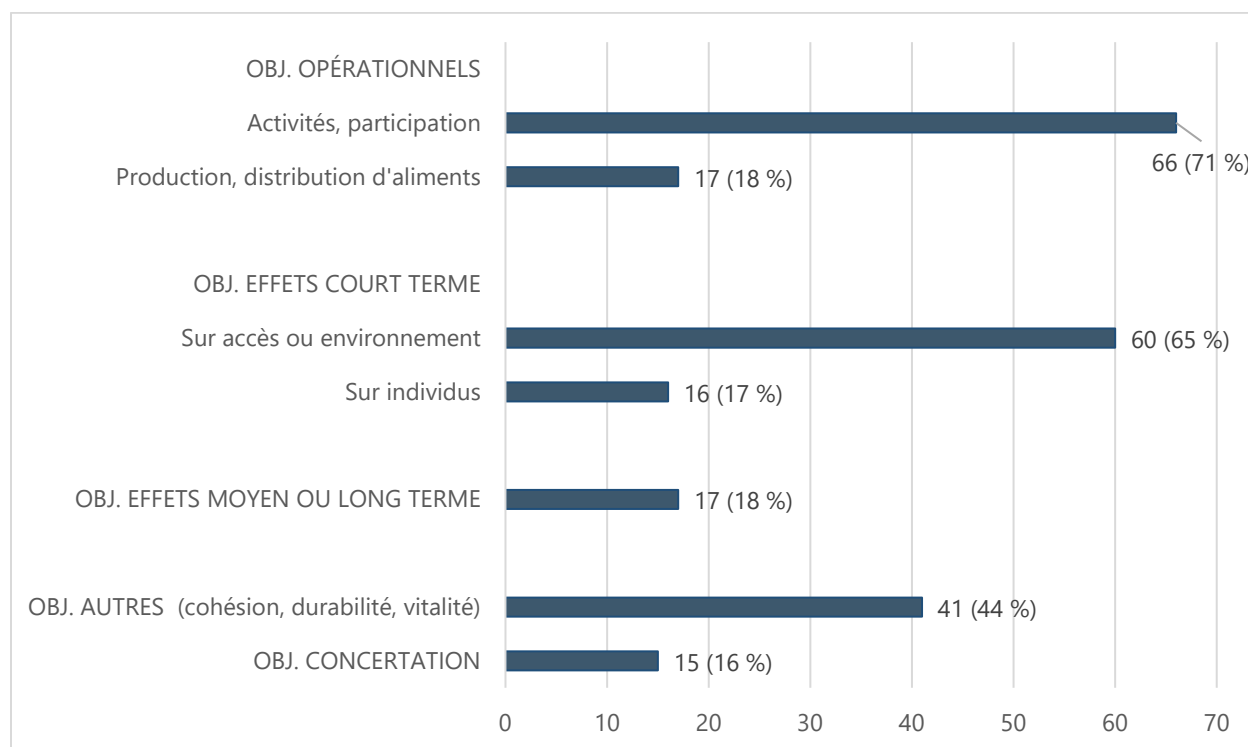
3.3.1 Précision des objectifs

Au moins un objectif a pu être repéré dans les tableaux-synthèses pour environ 90 % des projets retenus. Ces objectifs étaient généralement mentionnés explicitement, mais ont été déduits à partir de la description des projets pour une dizaine d'entre eux.

Comme illustré à la figure 2, la plupart des objectifs étaient de nature opérationnelle, avec 70 % des projets présentant au moins un objectif lié aux activités à déployer (ex. : soutenir, mettre en place, agrandir, installer), et près de 20 % un objectif lié aux extrants (ex. : produire, récupérer, distribuer, offrir des aliments).

Quant aux objectifs axés sur les résultats, les deux tiers des projets comportaient au moins un objectif lié à l'amélioration à court terme d'une dimension de l'accès (ex. : faciliter l'accès à des aliments sains à peu de frais, offrir des légumes produits localement à tous les citoyens). Un peu moins d'un projet sur cinq présentait un objectif à moyen (ex. : favoriser la consommation d'aliments sains) ou à long terme (ex. : réduire l'insécurité alimentaire, améliorer la santé). Environ la moitié des projets avaient également des objectifs « autres », généralement liés à la durabilité (ex. : améliorer l'accès à des aliments locaux, réduire le gaspillage), au contexte social (ex. : augmenter le sentiment d'appartenance, favoriser l'entraide ou l'intégration sociale) ou encore à la concertation (ex. : mobiliser, accroître les maillages, consolider la concertation).

Figure 2 Nombre de projets en fonction des types d'objectifs repérés (mentionnés ou déduits) (n = 93*)



* La somme des différents types d'objectifs excède 93, puisque la plupart des projets avaient plusieurs objectifs.

Pour les deux tiers des projets, les objectifs relevés dans les tableaux-synthèses ont été jugés atteignables à l'intérieur de la période de financement, ceux-ci étant presque exclusivement des objectifs opérationnels. Considérant la nature, la portée et la durée des interventions incluses dans les projets, le tiers restant présentait toutefois un ou plusieurs objectifs jugés inatteignables, notamment en raison de leur ambition (ex. : dynamiser le milieu, développer de bonnes habitudes alimentaires) ou de leur visée à long terme (ex. : améliorer la santé de la population, diminuer l'insécurité alimentaire).

Quelle que soit leur nature, la majorité des objectifs des projets relevés s'avèreraient difficilement mesurables compte tenu de leur formulation, la plupart étant très généraux, sans cible ni temporalité et sans préciser les lieux ou les groupes visés. Par exemple, les objectifs liés à l'amélioration de l'accès étaient très souvent calqués sur l'objectif de la mesure 3.1 et ne précisaient pas les retombées directement attendues à la suite du projet. À ce sujet, peu des régions ayant utilisé un formulaire de sélection des projets demandaient de préciser explicitement les retombées attendues sur l'accès aux aliments.

3.3.2 Précision des groupes et territoires visés

Peu d'information a été repérée dans les tableaux-synthèses au sujet des caractéristiques des groupes et territoires visés par les projets. Ces critères n'ont donc pas pu être évalués pour la plupart des projets. Même si la localité où se déroulaient les projets pouvait parfois être déduite, il n'a pas été possible de caractériser l'environnement alimentaire sur le territoire de la plupart d'entre eux. En effet, près des deux tiers des projets ne présentaient aucune information à cet effet, tandis que plus de 20 % ont eu lieu dans un secteur trop vaste pour être catégorisés dans un seul type d'environnement alimentaire.

Quant aux caractéristiques des groupes rejoints, même s'il était indiqué que des groupes de faible statut socioéconomique ou l'ensemble de la population étaient visés par la plupart des projets, des précisions supplémentaires ont été retrouvées pour peu d'entre eux. Des groupes cibles particuliers (ex. : personnes âgées, vivant avec un handicap, issues des Premières Nations ou Inuits) ou des personnes associées au milieu dans lequel se déploie le projet (ex. : élèves d'une école ou résidents d'un HLM) ont été repérés pour une douzaine de projets seulement. Par ailleurs, il était rare que des modalités de sélection ou des barrières potentielles pour accéder aux interventions déployées soient mentionnées dans les tableaux-synthèses.

3.3.3 Présence d'information explicitant la logique d'action

Pour que la logique d'action des projets soit considérée comme explicite, leurs composantes devaient être décrites de façon précise, et les informations disponibles à leur sujet devaient être suffisantes pour clarifier comment celles-ci permettront d'atteindre les objectifs du projet. Or, même si les principales composantes des projets étaient décrites pour plus de 80 % des projets, ces descriptions étaient, le plus souvent, peu détaillées et permettaient rarement de juger des hypothèses unissant les interventions déployées aux résultats attendus. Par exemple, les modalités de distribution des aliments étaient rarement décrites, ce qui ne permettait pas de déterminer pour qui et comment les aliments produits ou rendus disponibles pouvaient effectivement contribuer à améliorer l'accès. Parfois, les composantes n'étaient décrites que pour l'une des interventions dans des projets en comportant plusieurs. Il arrivait aussi que des informations mentionnées dans le bilan des activités réalisées ne correspondent à aucune intervention prévue dans la description des projets. Cependant, peu de régions ayant utilisé un formulaire de sélection des projets incluaient des questions précises pour guider la description des projets ou obtenir des explications sur la manière dont ils prévoyaient améliorer l'accès.

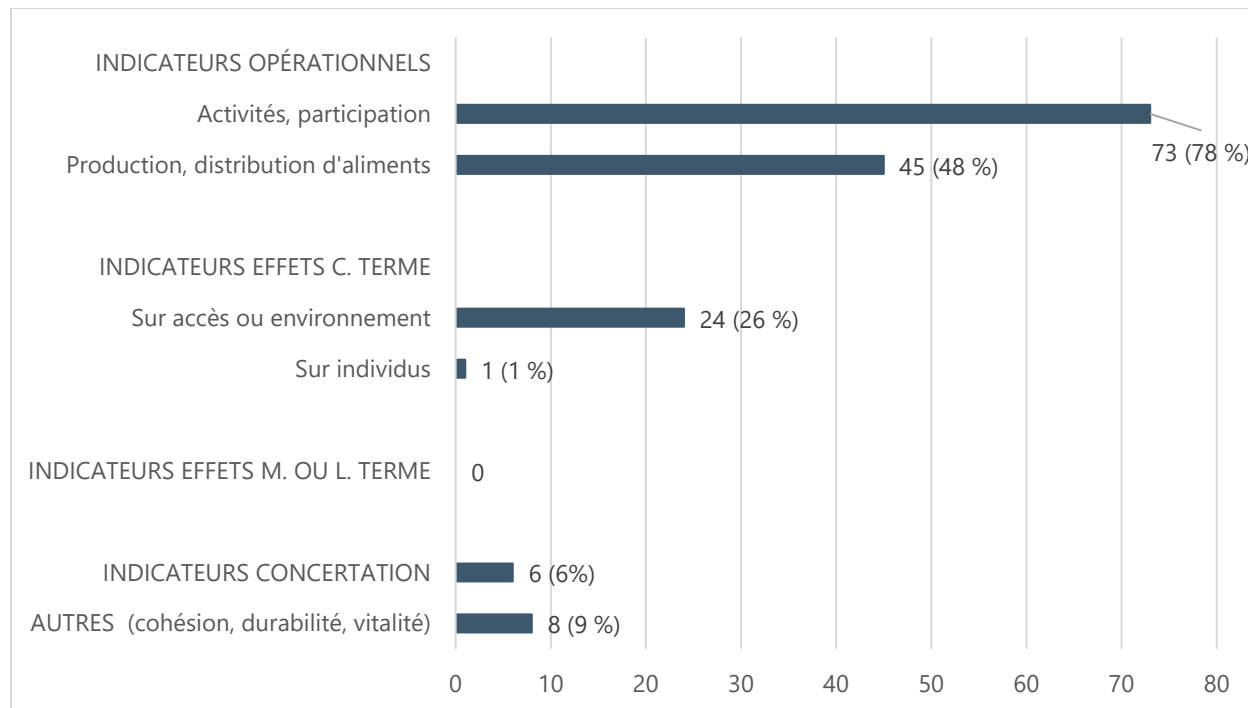
3.3.4 Définition du plan d'action et des modalités de suivi

La planification des activités et l'implication des partenaires étaient généralement peu explicitées dans les tableaux-synthèses, mais il a été considéré que ces critères étaient atteints pour tous les projets inclus dans l'analyse d'évaluabilité, puisque ces informations étaient exigées au moment de déposer une demande de financement.

Des informations pouvant suggérer que des modalités de suivi étaient en place n'ont pas non plus été retrouvées pour tous les projets dans les tableaux-synthèses. Même si la soumission explicite d'indicateurs de suivi était fortement suggérée, des informations à ce sujet n'étaient pas disponibles pour près du tiers des projets. Dans ces cas, leur présence a plutôt été déduite à partir d'autres informations retrouvées dans les tableaux-synthèses, principalement avec la présence de données rapportées en lien avec le bilan des projets.

Les indicateurs et les données rapportés dans les tableaux-synthèses pour le suivi des projets étaient le plus souvent de nature opérationnelle, visant à documenter la réalisation des activités et la participation aux différentes interventions mises en place, ce qui est cohérent avec la nature des objectifs retrouvés (figure 3). Des indicateurs ou des données liés aux résultats ont été moins souvent retrouvés, et étaient surtout liés aux extrants (ex. : quantité d'aliments produits ou distribués). Des indicateurs et des données reliés à un changement dans l'accès aux aliments n'ont été retrouvés que pour le quart des projets. En général, il n'était pas possible de déterminer si tous les indicateurs relevés ont ou non fait l'objet d'un suivi. En effet, dans certains cas, aucune donnée n'a été retrouvée pour des indicateurs mentionnés explicitement au début des projets, alors que d'autres indicateurs ont plutôt été déduits à partir de données rapportées au moment du bilan.

Figure 3 Nombre de projets selon les types d'indicateurs repérés (mentionnés ou déduits)
(n = 93*)



* La somme des différents types d'indicateurs excède 93, puisque certains projets avaient plusieurs indicateurs.

3.4 Confirmation du déploiement des projets

Trois éléments ont permis d'estimer si les projets étaient suffisamment implantés pour escompter produire les effets attendus et permettre d'en faire l'évaluation : le déploiement des livrables prévus, la présence ou l'absence de modifications majeures aux projets, et la mention de stratégies permettant d'en assurer la pérennité. Il est ressorti de cette analyse que la majorité des projets semblent s'être déployés suffisamment et sans modifications majeures pour pouvoir être évalués.

3.4.1 Déploiement des livrables prévus

Selon les informations contenues dans les tableaux-synthèses, les deux tiers des projets semblaient avoir déployé la majorité ou la totalité des activités annoncées au moment de soumettre leur demande de financement, atteignant ainsi leurs objectifs opérationnels. Dans la moitié des cas, ce constat n'y était pas mentionné explicitement, mais a plutôt été déduit en comparant les informations rapportées au sujet des activités et livrables réalisés à celles contenues dans la description initiale du projet et de ses objectifs. Les projets ne semblant pas avoir accompli tout ce qu'ils avaient prévu étaient, pour la plupart, des projets comportant plusieurs types d'interventions, dont certaines n'ont pu être réalisées ou pour lesquelles de l'information indiquant que c'était le cas n'était pas disponible.

3.4.2 Modifications encourues par les projets

Les informations disponibles indiquaient qu'une quinzaine de projets seulement avaient fait l'objet de modifications ou d'adaptations en cours de route. Quoiqu'elles n'étaient pas toujours clairement définies, ces adaptations correspondaient principalement à des ajustements visant à respecter les contraintes associées à la pandémie de COVID-19 ou, dans quelques cas, à l'ajout d'une activité ou de lieux d'intervention. Pour les autres projets, aucune information n'indiquait que des modifications avaient eu lieu.

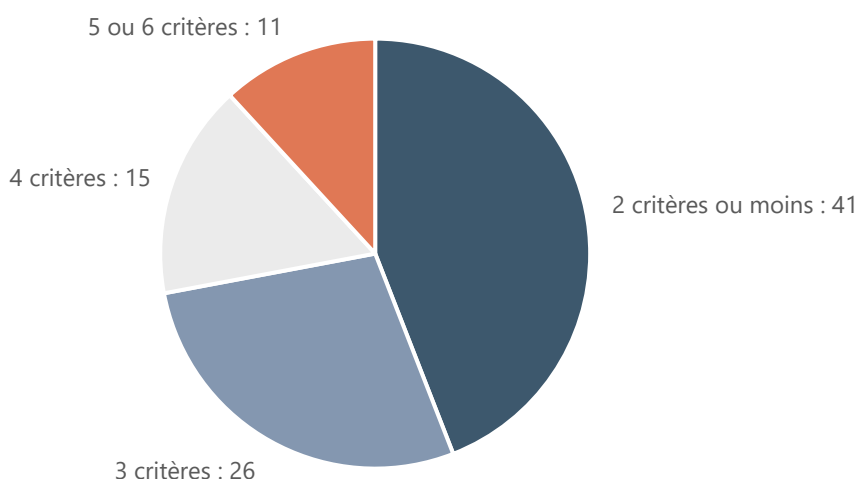
3.4.3 Stratégies pour assurer la pérennité du projet et de l'accès

Pour tous les projets analysés, il a été considéré que l'amélioration de l'accès visée pouvait être pérennisée, notamment en raison de l'ampleur des investissements matériels ou de l'exhaustivité des démarches partenariales déployées. Cependant, d'autres indices suggérant le déploiement de stratégies visant à assurer la pérennité des interventions (ex. : plans pour trouver des sources de revenus, transfert des activités à un autre organisme, participation active des bénévoles) ont rarement été retrouvés dans le tableau-synthèse présentant le bilan des projets. Seulement 15 % des projets en faisaient mention.

3.5 Analyse globale du caractère évaluable des projets

De façon à poser un jugement d'ensemble sur l'évaluabilité des projets, une analyse globale a été réalisée en réunissant six critères pour lesquels des informations étaient disponibles pour une majorité de projets (tableau 2). Il appert que peu de projets remplissaient l'ensemble de ces critères. En effet, environ la moitié des projets ne répondaient qu'à un ou deux de ces six critères (figure 4), pour un score moyen de 2,8 sur un maximum de 6. Seulement onze projets ont obtenu un score de 5 ou 6, et présenteraient ainsi un fort potentiel d'évaluabilité si seules les données déjà accessibles étaient considérées. Les projets répondant favorablement à un plus grand nombre de critères d'évaluabilité ne semblaient pas être associés à un type d'intervention particulier. L'exhaustivité des formulaires de sélection utilisés dans certaines régions ressort comme un facteur davantage déterminant du score obtenu, des scores similaires étant souvent retrouvés pour les projets d'une même région.

Figure 4 Répartition des projets en fonction du nombre de critères atteints sur les six retenus pour analyser globalement leur évaluabilité (n = 93)



3.6 Précision des besoins d'information et estimation de la faisabilité de mener une évaluation

En considérant les résultats préliminaires de l'analyse de l'évaluabilité, les partenaires nationaux de la mesure 3.1, membres du comité consultatif, ont été rencontrés afin de préciser leurs besoins d'information et d'explorer avec eux les conditions de faisabilité d'une évaluation des projets.

3.6.1 Besoins d'information des parties prenantes

Le mandat d'évaluation confié à l'INSPQ par le MSSS avait pour visée de connaître les retombées des projets financés par la mesure 3.1 au cours du PAI-1. Des échanges préliminaires avec ce dernier avaient confirmé ce souhait de connaître les effets des projets sur l'accès aux aliments, mais avaient aussi mis en lumière l'intérêt d'obtenir de l'information au sujet des groupes rejoints par les projets, ainsi que des facteurs favorisant la pérennité des projets et de l'accès aux aliments sains.

Lors de la consultation des partenaires nationaux, plusieurs types d'intervention ont été identifiés comme étant d'intérêt à évaluer (ex. : jardins, marchés, récupération des surplus). Les principales raisons appuyant leurs choix ont été recueillies, et l'échange a permis de déterminer les éléments d'information qui, selon eux, seraient les plus importants à obtenir à leur sujet. Ces éléments rejoignent les intérêts identifiés au début du mandat, notamment en ce qui concerne l'atteinte des groupes vulnérables et les facteurs affectant la pérennité des projets.

Considérant les limites exposées par l'analyse quant à l'évaluabilité des projets financés, suggérant la difficulté d'évaluer avec fiabilité leurs résultats sur l'accès aux aliments sains, les membres du comité consultatif ont privilégié que l'évaluation qui pourrait être réalisée aie une visée davantage formative que sommative. Ils ont ainsi manifesté un intérêt pour que l'évaluation permette de tirer des apprentissages utiles de la réalisation des projets du PAI-1 afin d'en faire bénéficier de futurs projets.

La représentativité régionale ne semblait pas essentielle pour les partenaires dans le cadre de l'évaluation, mais ils considéraient important, si possible, que les résultats soient analysés en fonction du type de régions (ex. : centrales, périphériques ou éloignées) pour tenir compte des contextes particuliers à chacune. Par ailleurs, comme les processus de coordination et de concertation mis en place par les TIR-SHV avaient déjà fait l'objet d'évaluations par le passé, il ne semblait pas d'intérêt pour eux d'évaluer à nouveau ces aspects.

3.6.2 Potentiel d'utilisation des données déjà accessibles

L'accès à des données est une condition essentielle pour procéder à une évaluation. Or, peu de données étaient disponibles dans les tableaux-synthèses pour permettre d'évaluer si l'accès aux aliments sains a effectivement été amélioré par les projets. En effet, seulement treize projets rapportaient des données liées à une mesure de l'accès, généralement un nombre de personnes ou de familles rejointes par les interventions déployées, presque toujours sans précision quant à leurs caractéristiques. L'augmentation du nombre de lieux d'approvisionnement ou le nombre de détaillants alimentaires ayant modifié leur offre alimentaire ont aussi été rapportés pour un ou deux projets. Cela étant dit, presque aucune information n'était disponible concernant la situation avant la mise en place des projets, limitant ainsi la possibilité de vérifier si une amélioration de l'accès aux aliments a bien eu lieu. D'autres types d'informations devraient donc être recueillies (ex. : perception des acteurs impliqués ou des groupes visés quant à l'amélioration de l'accès aux aliments) pour évaluer ce type de résultats.

D'autres données déjà accessibles permettraient de rendre compte, dans une certaine mesure, de réalisations associées aux projets financés. Par exemple, des données liées aux extrants, comme la quantité de nourriture produite, récupérée, transformée ou vendue (dix-sept projets) ou encore le nombre de portions, repas, paniers ou kilogrammes de nourriture distribuée (dix projets), se trouvaient dans les tableaux-synthèses pour un nombre relativement important de projets. Les indicateurs utilisés variaient toutefois selon les projets, et il était rare que des informations permettent de connaître à qui ces aliments sont destinés. Par ailleurs, les autres types de données rapportées étaient principalement de nature opérationnelle (ex. : activités réalisées, nombre de participants), ou alors concernaient les facteurs ayant facilité ou affecté négativement la mise en œuvre des projets. Quoique ces données puissent aider à comprendre certaines conditions de mises en œuvre, elles demeurent sommaires, rarement comparables entre les projets, et ne sont pas suffisantes pour rendre compte des groupes rejoints, ni pour faire ressortir les conditions favorisant la pérennité des projets et l'amélioration de l'accès.

3.6.3 Capacité à obtenir de nouvelles données et analyse du contexte pour la tenue d'une évaluation

L'analyse de l'évaluabilité a révélé que les données disponibles sont limitées pour répondre aux questions d'évaluation d'intérêt. Une évaluation, qu'elle ait une visée formative ou sommative, ne pourrait donc se faire sans nouvelle collecte de données. Deux conditions essentielles ont été établies pour qu'une évaluation soit réalisable. Considérant le laps de temps écoulé depuis la fin du financement des projets et les biais de mémoire qui peuvent en découler, il a été déterminé important : 1) que les projets à retenir dans une évaluation soient toujours en cours, et 2) qu'il soit possible de rejoindre une personne clé ayant une connaissance du projet suffisamment développée pour pouvoir répondre à des questions à son sujet. Selon les membres du comité consultatif, il s'avèrerait possible et relativement facile de vérifier si ces conditions sont présentes.

Le point de vue des membres du comité au sujet de la faisabilité de différentes stratégies de collecte de données a aussi été recueilli. Leurs propositions et leurs connaissances des contraintes et opportunités en présence ont permis de déterminer les aspects les plus importants à considérer pour proposer des modalités d'évaluation réalistes.

4 DISCUSSION

Cette analyse de l'évaluabilité consistait à examiner, avec une démarche structurée, si une évaluation des projets financés dans le cadre du PAI-1 de la mesure 3.1 de la PGPS est possible, mais aussi les aspects pouvant être évalués, ainsi que les conditions requises pour que l'évaluation soit réaliste et réponde aux besoins d'information. Cette section présente les principaux constats sur le caractère évaluable des projets financés, ainsi que des modalités d'évaluation possibles conjuguant ces résultats aux intérêts des parties prenantes en matière d'évaluation. Les forces et limites de l'analyse sont également soulignées.

4.1 Appréciation du caractère évaluable des projets

Parmi les 151 projets financés dans le cadre du PAI-1 de la mesure 3.1, 93 ont été retenus pour l'analyse de l'évaluabilité en raison de leur action directe sur l'accès aux aliments et de leur potentiel de pérenniser l'accès amélioré. Les autres projets avaient été annulés en cours de route ou agissaient en amont de l'amélioration de l'accès, par exemple en concentrant leur action sur la mobilisation et la concertation des acteurs, et ont été exclus. Pour déterminer ce qu'il serait possible d'évaluer, l'analyse d'évaluabilité a été réalisée à partir des principales informations récoltées au cours des processus de sélection, de suivi et de reddition de compte des projets.

De façon générale, les données rendues accessibles pour analyser l'évaluabilité des projets ont permis de constater que ceux-ci ont un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments. En effet, la plupart de ces projets visaient à mettre en place plusieurs interventions permettant d'agir, en général, sur au moins deux dimensions de l'accès, en particulier sur la disponibilité et l'accessibilité économique. Les interventions prévues peuvent assurer la disponibilité d'aliments sur le territoire où elles sont situées, tout en réduisant ou en maintenant à un faible niveau les efforts requis des bénéficiaires potentiels pour se les procurer. Elles étaient également d'une ampleur minimale suffisante pour assurer un accès au moins saisonnier aux aliments.

Par ailleurs, la grande majorité des projets impliquent plusieurs partenaires et semblent avoir été menés à terme malgré la situation pandémique, ceux-ci rapportant avoir accompli les livrables annoncés et atteint leurs objectifs opérationnels. Qui plus est, ils semblent avoir été réalisés comme prévu, et avoir fait l'objet de peu de modifications ou d'adaptations en cours de route. Finalement, ils présentent un certain potentiel d'être pérennes et de pérenniser l'accès amélioré, notamment parce qu'ils reposent sur des démarches partenariales significatives, ou encore parce que plusieurs ont bénéficié d'investissements leur permettant d'obtenir des outils et des équipements utilisables à long terme.

Néanmoins, l'analyse de l'évaluabilité a aussi fait ressortir que plusieurs conditions requises pour évaluer les projets à partir des informations déjà accessibles à leur sujet ne sont pas remplies. Tout d'abord, même si des objectifs ont été repérés pour presque tous les projets, ceux-ci sont surtout opérationnels et centrés sur les activités à réaliser. Lorsque présents, les objectifs de résultats sont peu facilement mesurables, étant, la plupart du temps, définis de façon générale. Pour certains projets, des objectifs à moyen ou à long terme ont aussi été relevés, mais s'avèrent

peu atteignables au cours de la période couverte par le financement, et en considérant la nature et la portée des interventions prévues. Il serait donc difficile de vérifier si les projets ont pu répondre à leurs objectifs et produire les résultats escomptés.

Peu d'informations ayant été retrouvées à ce sujet, il n'a pas été possible de vérifier les hypothèses unissant les interventions prévues aux résultats attendus ou de l'adéquation des actions avec les besoins et les caractéristiques des groupes visés, de l'environnement alimentaire et de l'accès initial aux aliments sains. Pour la majorité des projets, l'accès initial aux aliments n'est pas décrit, et lorsque c'est le cas, la description n'est pas soutenue par des données. Même en récoltant des données supplémentaires, il serait donc difficile, voire impossible, de mesurer objectivement une amélioration de l'accès aux aliments encourue par les projets.

De façon générale, les données déjà accessibles au sujet des projets sont limitées et difficilement utilisables dans le cadre d'une évaluation. Les indicateurs rapportés comme étant suivis par les promoteurs des projets sont surtout centrés sur les activités à réaliser et les extrants. Peu de données associées à des résultats ont été rapportées dans les bilans produits, leur visée principale étant la reddition de compte, et les données rapportées ne sont pas toujours en lien avec les indicateurs prévus au départ. De plus, peu de données concernant les groupes rejoints sont disponibles. Pour la grande majorité des projets analysés, il était indiqué que la population en général était visée. Certains projets semblaient viser des groupes particuliers, comme des personnes de faible statut socioéconomique, mais il n'était généralement pas possible de savoir si ces groupes étaient effectivement rejoints, ni si des moyens avaient été mis en œuvre pour les rejoindre.

Par ailleurs, les données disponibles s'avèrent difficilement comparables entre les projets. À cet effet, il importe de souligner que plus de 20 types d'intervention différents ont été déployés par les 93 projets analysés. Les bénéficiaires directs de ces interventions variaient d'un projet à l'autre, étant parfois des organismes, parfois des individus. Cette variabilité limite la comparabilité des projets entre eux, ainsi que la capacité à tirer des conclusions sur des types d'intervention en particulier. L'analyse globale du caractère évaluable des projets révélait notamment l'absence d'association entre les types d'intervention et le caractère évaluable des projets. Il serait donc difficile, dans le contexte d'une évaluation, de cibler un seul type d'intervention pour lequel les projets ont été jugés particulièrement évaluable.

Finalement, en l'absence d'informations précises au sujet des stratégies mises en place pour assurer la pérennité des interventions, il n'est pas possible de conclure avec certitude de la pérennisation des projets analysés, même s'il a été considéré que ceux-ci en avaient le potentiel. D'autres informations devraient être recueillies pour s'en assurer et pour faire ressortir les conditions qui favorisent ou non leur pérennité.

4.2 Modalités d'évaluation possibles

Malgré les limites mises en lumière par l'analyse de l'évaluabilité des projets, une évaluation visant à répondre, au moins en partie, aux besoins d'information précisés par les parties prenantes demeure possible. L'acquisition, principalement de façon rétrospective, d'autres informations au sujet des projets pourrait permettre d'évaluer des éléments d'intérêt pour un éventail de projets. Par exemple, les caractéristiques des groupes rejoints et de l'environnement alimentaire sur les territoires où se déploient ces projets pourraient être déterminées. Les facteurs ayant contribué à pérenniser les projets malgré les années écoulées depuis la fin du financement, ou encore la perception des promoteurs de projets quant à l'amélioration de l'accès aux aliments sains grâce aux interventions déployées pourraient également être recueillis.

Des conditions de faisabilité ont été déterminées pour qu'une évaluation soit jugée réaliste, à savoir que les projets évalués soient toujours en cours et qu'un informateur clé puisse être disponible pour répondre à des questions à leur sujet. Ces conditions ont été discutées avec les membres du comité consultatif dans le cadre de l'analyse de la faisabilité et il en ressort qu'il serait possible d'en faire la vérification avant de procéder à une évaluation des projets. Par ailleurs, la collecte de données rétrospectives auprès de promoteurs de projets qui dépendent, au moins en partie, du financement octroyé par le MSSS comporte certaines limites, pouvant occasionner des biais de mémoire ou de désirabilité. La planification de l'évaluation devrait tenir compte de ces enjeux.

4.3 Forces et limites

L'analyse de l'évaluabilité est plus souvent appliquée à un seul projet, bien qu'elle puisse être adaptée à l'analyse d'un portefeuille de projets (Burrows et coll., 2012; Davies, 2013; Holvoet et coll., 2018; Abildso et coll., 2019; Brunner et coll., 2019). Dans le cas présent, l'analyse portait sur près d'une centaine de projets de nature variée, intégrant plusieurs types d'interventions, mis en œuvre dans des contextes diversifiés, destinés à des groupes différents, et pour lesquels les données disponibles étaient limitées. Les données rendues disponibles à leur sujet n'avaient d'ailleurs pas été récoltées dans une perspective évaluative, mais plutôt pour en assurer le suivi et la reddition de comptes. La méthode retenue pour l'analyse de l'évaluabilité a tenu compte de ces contraintes et, de ce fait, présente certaines limites, mais aussi plusieurs forces.

Tout d'abord, l'analyse s'est appuyée sur un vaste éventail de critères rigoureux et ancrés dans la littérature scientifique en alimentation et en évaluation, et l'exhaustivité de la démarche a permis de maximiser l'utilisation des données déjà disponibles au sujet des projets. Le jugement des critères d'évaluabilité reposait sur la transparence des barèmes retenus et la précision dans leur codification, de façon à assurer la constance de l'analyse entre les projets et entre les évaluateurs. De cette façon, une rigueur a pu être assurée dans l'appréciation de certains critères dont le jugement comportait une part de subjectivité, et faisait appel aux connaissances et à l'expérience des évaluateurs, comme c'est souvent le cas lors de l'analyse de l'évaluabilité de types de projets peu évalués (Burrows et coll., 2012; Davies, 2013).

La démarche de vérification des données, à partir des formulaires de sélection de projet utilisés dans certaines régions, constitue une autre force du projet. En effet, celle-ci a contribué à accroître le degré de confiance envers les données utilisées pour l'analyse et à déterminer lorsque des nuances devaient être apportées. De plus, la consultation des parties prenantes a contribué à ce que l'analyse réponde du mieux possible aux besoins d'information, et soit fidèle à la réalité du terrain. Partie intégrante de l'analyse de l'évaluabilité, la consultation de ces derniers a permis d'identifier des objets d'évaluation pertinents et de s'assurer que les modalités d'évaluation à proposer pour une évaluation soient réalistes.

Cependant, l'information disponible dans les tableaux-synthèses étant limitée, des difficultés ont été rencontrées pour codifier avec certitude certains critères. De plus, certains critères n'ont pu être évalués, faute d'information suffisante.

Les constats présentés au terme de l'analyse reposent sur les observations les plus fréquentes et fiables quant au caractère évaluable des projets. Il est clairement identifié, dans la présentation des résultats, lorsqu'un jugement ne peut être émis en raison de données limitées ou non disponibles. Quoiqu'il demeure possible que certains projets s'avèrent en réalité plus évaluable que ce qu'il a été possible de juger, il apparaît peu probable que les principaux constats soient invalidés parce que des informations importantes, comme des objectifs de résultats plus précis ou des données disponibles sur l'accès aux aliments sains ou l'atteinte des groupes visés, n'aient pas été rapportées par les promoteurs de projet ou aient été omises lors de la création des tableaux utilisés pour l'analyse.

5 CONCLUSION

La mesure 3.1 de la PGPS poursuit l'objectif ambitieux d'améliorer l'accès aux aliments sains pour la population québécoise. Cette mesure s'actualise dans une grande variété de contextes, et les projets qu'elle finance sont déployés en collaboration avec une grande diversité d'acteurs. Malgré la complexité inévitablement associée à la mise en œuvre et au suivi d'une mesure d'envergure aussi importante, l'analyse a permis d'observer qu'une majorité des projets financés avaient un certain potentiel d'améliorer l'accès aux aliments. En effet, les interventions prévues avaient le potentiel d'assurer la disponibilité d'aliments de manière au moins saisonnière, en plus de réduire les efforts devant être déployés pour se procurer ces aliments.

Cette analyse d'évaluabilité avait pour but de déterminer ce qu'il est possible et utile d'évaluer au sujet des projets financés par l'action 2 de la mesure 3.1 du PAI-1 de la PGPS. Elle avait également pour objectif d'estimer les conditions de faisabilité afin de proposer des modalités pour l'évaluation de ces projets permettant de concilier les résultats de l'analyse et les besoins d'information des parties prenantes.

De façon générale, l'analyse a révélé que plusieurs conditions requises pour évaluer ces projets à partir des informations déjà accessibles ne sont pas remplies. En particulier, elle a permis de constater qu'une évaluation de leurs retombées sur l'accès aux aliments sains serait difficile, en raison du manque de données à ce sujet. Cependant, il a été déterminé qu'il pourrait être possible, à certaines conditions, de réaliser une évaluation en récoltant de nouvelles informations pouvant répondre aux besoins d'information des partenaires nationaux en soutien à la mesure. Par exemple, celle-ci pourrait porter sur les caractéristiques des groupes rejoints ou de l'environnement alimentaire sur les territoires où se déploient ces projets, sur les facteurs ayant contribué à pérenniser les projets ou encore sur la perception des promoteurs de projets quant à l'amélioration de l'accès aux aliments.

Finalement, les résultats de l'analyse renforcent la perspective que la planification de l'évaluation et la mise en place de conditions soutenant l'évaluabilité de projets pourraient faciliter l'évaluation de la mise en œuvre ou des retombées de ces projets. Un soutien, à cet effet, dès les premières étapes du déploiement d'une mesure octroyant du financement à divers projets contribuerait à ce que l'évaluation apporte plus rapidement des informations utiles aux parties prenantes et facilite la prise de décisions.

6 RÉFÉRENCES

- Abildso, C. G., Dyer, A., Daily, S. M. et Bias, T. K. (2019). Evaluability assessment of “growing healthy communities,” a mini-grant program to improve access to healthy foods and places for physical activity. *BMC Public Health*, 19(1), 779. <https://doi.org/10.1186/s12889-019-7156-8>
- Afshin, A., Sur, P. J., Fay, K. A., Cornaby, L., Ferrara, G., Salama, J. S., Mullany, E. C., Abate, K. H., Abbafati, C., Abebe, Z., Afarideh, M., Aggarwal, A., Agrawal, S., Akinyemiju, T., Alahdab, F., Bacha, U., Bachman, V. F., Badali, H., Badawi, A., ... Murray, C. J. L. (2019). Health effects of dietary risks in 195 countries, 1990-2017: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017. *The Lancet*, 393(10184), 1958-1972. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)30041-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)30041-8)
- Agence de la santé publique du Canada. (2012). *Guide d'évaluation des résultats obtenus par les actions communautaires en alimentation : document d'accompagnement pour la mesure et l'analyse*. <https://publications.gc.ca/site/fra/440992/publication.html>
- Belford, M., Robertson, T. et Jepson, R. (2017). Using evaluability assessment to assess local community development health programmes: a Scottish case-study. *BMC Medical Research Methodology*, 17(1), 70. <https://doi.org/10.1186/s12874-017-0334-4>
- Brunner, R., Craig, P. et Watson, N. (2019). Evaluability assessment: an application in a complex community improvement setting. *Evaluation*, 25(3), 349-365. <https://doi.org/10.1177/1356389019852126>
- Burrows, S., Bilodeau, A. et Litvak, É. (2012). *Étude de la faisabilité de l'évaluation et des possibilités de recherche du Plan d'action montréalais 2012-2014 de la Table régionale sur les saines habitudes de vie et la prévention des problèmes liés au poids – Phase 1*. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. <https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/publication-description/publication/etude-de-la-faisabilite-de-levaluation-et-des-possibilites-de-recherche-du-plan-daction-montrealai/>
- Caspi, C. E., Sorensen, G., Subramanian, S. V. et Kawachi, I. (2012). The local food environment and diet: a systematic review. *Health & Place*, 18(5), 1172-1187. <https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2012.05.006>
- Davies, R. (2013). *Planning evaluability assessments: a synthesis of the literature with recommendations*. DFID Working Paper 40. <https://www.gov.uk/research-for-development-outputs/planning-evaluability-assessments-a-synthesis-of-the-literature-with-recommendations-dfid-working-paper-40>
- Groupe de travail sur l'accès universel à une offre alimentaire de qualité. (2021). *Accès universel à une offre alimentaire de qualité au Québec: actions, besoins et collaborations intersectorielles* (p. 125). <https://tgsa.ca/article/acces-universel-a-une-offre-alimentaire-de-qualite-actions-besoins-et-collaborations-intersectorielles>
- Holvoet, N., Van Esbroeck, D., Inberg, L., Popelier, L., Peeters, B. et Verhofstadt, E. (2018). To evaluate or not: evaluability study of 40 interventions of Belgian development cooperation. *Evaluation and Program Planning*, 67, 189-199. <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2017.12.005>

- Institut national de santé publique du Québec. (2024). *Indices de désert alimentaire et d'accessibilité aux commerces d'alimentation - Données Québec*.
<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/indices-de-desert-alimentaire-et-d-accessibilite-aux-commerces-d-alimentation>
- Kaufman-Levy, D. et Poulin, M. (2003). *Program evaluation briefing series: #6 Evaluability assessment: examining the readiness of a program for evaluation*. Juvenile Justice Evaluation Center, Justice Research and Statistics Association.
- Khan, A. A. et Bhardwaj, S. M. (1994). Access to health care: a conceptual framework and its relevance to health care planning. *Evaluation & the Health Professions*, 17(1), 60-76.
<https://doi.org/10.1177/016327879401700104>
- Lam, S. et Skinner, K. (2021). The use of evaluability assessments in improving future evaluations: a scoping review of 10 years of literature (2008–2018). *American Journal of Evaluation*, 42(4), 523-540.
<https://doi.org/10.1177/1098214020936769>
- Leclerc, B.-S. (2009). *Évaluation préliminaire des centres d'abandon du tabagisme: PÉRIODE 2005–2006*.
- Leclerc, B.-S. (2012). Utilité de l'évaluation de l'évaluabilité des politiques gouvernementales de lutte contre le tabagisme : l'expérience québécoise des centres d'abandon du tabagisme. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 24(3), 59-71.
- Leviton, L. C., Khan, L. K., Rog, D., Dawkins, N. et Cotton, D. (2010). Evaluability assessment to improve public health policies, programs, and practices. *Annual Review of Public Health*, 31(1), 213-233.
<https://doi.org/10.1146/annurev.publhealth.012809.103625>
- Lin, D. L. et Harrison, R. (2010). Evaluability assessment of a dental prenatal program. *Can J Dental Hygiene*, 44(5), 201-206.
- Losby, J. L., Vaughan, M., Davis, R. et Tucker-Brown, A. (2015). Arriving at results efficiently: using the enhanced evaluability assessment approach. *Preventing Chronic Disease*, 12, 150413.
<https://doi.org/10.5888/pcd12.150413>
- Lundeen, E. A. (2017). Clinical-community partnerships to identify patients with food insecurity and address food needs. *Preventing Chronic Disease*, 14. <https://doi.org/10.5888/pcd14.170343>
- Lytle, L. A. (2009). Measuring the food environment: state of the science. *American Journal of Preventive Medicine*, 36(4 Suppl), S134-144. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2009.01.018>
- Meserve, A. et Mensah, G. (2018). *Pleins feux sur : l'examen de l'évaluabilité – un modèle par étapes*. Santé publique Ontario. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2018/focus-on-evaluability-assessment.pdf?la=fr>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé – Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Gouvernement du Québec. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018a). *Plan d'action interministériel 2017-2021 : politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Gouvernement du Québec. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-297-02W.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018b). *Soutien financier pour des initiatives visant à améliorer l'accès physique et économique à une saine alimentation, particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement : guide d'utilisation*. Document non publié.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). *Plan d'action interministériel 2022-2025 : politique gouvernementale de prévention en santé. Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003411/>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (À paraître). *Les inégalités sociales en alimentation*. Gouvernement du Québec.
- Monsivais, P., Thompson, C., Astbury, C. C. et Penney, T. L. (2021). Environmental approaches to promote healthy eating: is ensuring affordability and availability enough? *BMJ*, n549. <https://doi.org/10.1136/bmj.n549>
- Moubarac, J.-C. et Batal, M. (2016). *La consommation d'aliments transformés et la qualité de l'alimentation au Québec*. TRANSNUT, Université de Montréal. <https://nurition.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/45/2017/02/RapportMSSS2016-10-19.pdf>
- Ogilvie, D., Cummins, S., Petticrew, M., White, M., Jones, A. et Wheeler, K. (2011). Assessing the evaluability of complex public health interventions: five questions for researchers, funders, and policymakers. *The Milbank Quarterly*, 89(2), 206-225. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0009.2011.00626.x>
- Ouzzani, M., Hammady, H., Fedorowicz, Z. et Elmagarmid, A. (2016). Rayyan—A web and mobile app for systematic reviews. *Systematic Reviews*, 5(1), 210. <https://doi.org/10.1186/s13643-016-0384-4>
- Patton, M. Q. (1997). *Utilization-focused evaluation* (3rd ed). Sage Publications.
- Penchansky, R. et Thomas, J. W. (1981). The concept of access: definition and relationship to consumer satisfaction. *Medical Care*, 19(2), 127-140. <https://doi.org/10.1097/00005650-198102000-00001>
- Pitt Barnes, S., Robin, L., Dawkins, N., Leviton, L. et Kettel Khan, L. (2009). *Early assessment of programs and policies to prevent childhood obesity evaluability assessment synthesis brief: comprehensive school physical activity programs*. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention. <http://www.cdc.gov/nccdphp/dnpao/index.html>
- Plante, C., Blanchet, C. et Rochette, L. (2019). *La consommation des aliments chez les Québécois selon les recommandations du Guide alimentaire canadien*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2616>

- Plante, C. (2024). *Insécurité alimentaire et consommation de fruits et légumes*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondage-prevention-habitudes-de-vie/nutrition-22juin2024>
- Ridde, V. et Dagenais, C. (2012). Introduction générale à l'évaluation de programme. Dans *Approches et pratiques en évaluation de programme*. Nouvelle édition revue et augmentée. (2e éd., p. 13-32). Les presses de l'Université de Montréal.
- Robert, O. et Déry, V. (2020). *Cadre de référence sur la révision par les pairs des publications scientifiques de l'Institut national de santé publique du Québec*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2686>
- Robitaille, É., Bergeron, P. et Laguë, J. (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : Analyse de situation et perspectives d'interventions*. Institut national de santé publique Québec.
- Robitaille, É., Chaput, S. et Paquette, M.-C. (2019). *Interventions visant à modifier l'accessibilité géographique à des commerces d'alimentation et impacts sur l'alimentation et le poids corporel* (2591; p. 102). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2591>
- Secrétariat du Conseil du trésor. (2013). *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation : pour une gestion saine et performante*. Gouvernement du Québec. https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/glossaire_termes_usuels.pdf
- Sharareh, N. et Wallace, A. S. (2022). Applying a health access framework to understand and address food insecurity. *Healthcare*, 10(2), 380. <https://doi.org/10.3390/healthcare10020380>
- Sharkey, J. R. (2009). Measuring potential access to food stores and food-service places in rural areas in the U.S. *American Journal of Preventive Medicine*, 36(4, Supplement), S151-S155. <https://doi.org/10.1016/j.amepre.2009.01.004>
- Soura, B. D., Dagenais, C., Bastien, R., Fallu, J.-S. et Janosz, M. (2016). L'étude d'évaluabilité : utilité et pertinence pour l'évaluation de programme. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 31(1).
- Spencer, L. M., Schooley, M. W., Anderson, L. A., Kochtitzky, C. S., DeGroff, A. S., Devlin, H. M. et Mercer, S. L. (2013). Seeking best practices: a conceptual framework for planning and improving evidence-based practices. *Preventing Chronic Disease*, 10, 130186. <https://doi.org/10.5888/pcd10.130186>
- Story, M., Kaphingst, K. M., Robinson-O'Brien, R. et Glanz, K. (2008). Creating healthy food and eating environments: policy and environmental approaches. *Annual Review of Public Health*, 29, 253-272. <https://doi.org/10.1146/annurev.publhealth.29.020907.090926>
- Vadiveloo, M. K., Sotos-Prieto, M., Parker, H. W., Yao, Q. et Thorndike, A. N. (2021). Contributions of food environments to dietary quality and cardiovascular disease risk. *Current Atherosclerosis Reports*, 23(4), 14. <https://doi.org/10.1007/s11883-021-00912-9>

Vivre en ville. (2022). *Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation* (Vers des collectivités viables, p. 220). vivreenville.org

Vivre en ville. (2023, 19 septembre). *Présentation réalisée dans le cadre de l'événement : Panel : Mesurer l'accès à une saine alimentation au sein de systèmes alimentaires durables*. [Présentation].

Yamaguchi, M., Praditsorn, P., Purnamasari, S. D., Sranacharoenpong, K., Arai, Y., Sundermeir, S. M., Gittelsohn, J., Hadi, H. et Nishi, N. (2022). Measures of perceived neighborhood food environments and dietary habits: a systematic review of methods and associations. *Nutrients*, 14(9), 1788.
<https://doi.org/10.3390/nu14091788>

ANNEXE 1 MODALITÉS ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AU FINANCEMENT

Modalités et critères d'admissibilité établis à l'échelle provinciale

Le *Guide d'utilisation* du financement associé à la mesure 3.1 décrit les modalités provinciales d'attribution du financement (MSSS 2018b). Un montant total de 2,35 M\$ réparti sur trois ans, de 2018-2019 à 2020-2021, était disponible pour l'actualisation du PAI-1. Les sommes allouées annuellement ont été réparties de manière équitable entre les 17 TIR-SHV du Québec. Un montant de base de 25 000 \$ était accordé à chaque région, auquel des suppléments ont été ajoutés en fonction de différents critères (ex. : éloignement géographique, densité de population, degré de défavorisation matérielle et sociale, pourcentage de la population vivant dans un désert alimentaire). Des sommes spécifiques ont également été ajoutées pour le Nord-du-Québec, incluant les Terres-cries-de-la-Baie-James, le Nunavik et la Jamésie.

Le mécanisme de sélection de projets à financer, ainsi que la répartition du montant qui leur est accordé, était à la discrétion de chaque TIR-SHV. Afin que les projets retenus soient adaptés aux besoins locaux et aux priorités et capacités des acteurs impliqués, le *Guide d'utilisation* ne dictait donc pas d'interventions précises éligibles à recevoir des fonds. Toutefois, certains critères d'admissibilité, résumés au tableau 4, devaient être respectés.

Tableau 4 Critères d'admissibilités établis par le MSSS pour l'attribution du financement

Organismes admissibles	• Être une personne morale constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives; • Être administrée par un conseil d'administration; • S'être dotés de règlements généraux dûment approuvés en assemblée générale et révisés au besoin. Certains organismes publics (ex. : commissions et établissements scolaires, municipalités, etc.) pourraient aussi être admissibles dans les régions ayant peu ou pas d'organismes à but non lucratif.
Clientèles visées	Les projets visent à améliorer l'accès à la saine alimentation pour toute la population. Une attention particulière doit toutefois être apportée afin de rejoindre et de répondre aux besoins des communautés défavorisées ou isolées géographiquement dans une perspective de réduction des inégalités sociales de santé.
Projets admissibles	Pour être admissibles, les projets doivent : • avoir comme objectif général d'améliorer l'accès à la saine alimentation; • porter une attention particulière aux communautés défavorisées ou isolées géographiquement; • être réalisés en concertation avec les acteurs clés d'un territoire.
Projets non admissibles	Les projets financés dans le cadre de cette mesure ne peuvent pas viser exclusivement l'aide alimentaire d'urgence, l'éducation alimentaire ou la transformation des normes sociales. Le soutien financier ne peut pas servir à soutenir les activités courantes de concertation et les autres mandats de la TIR-SHV.

Les projets sélectionnés pouvaient également recevoir du financement de la part d'autres fonds ou partenaires.

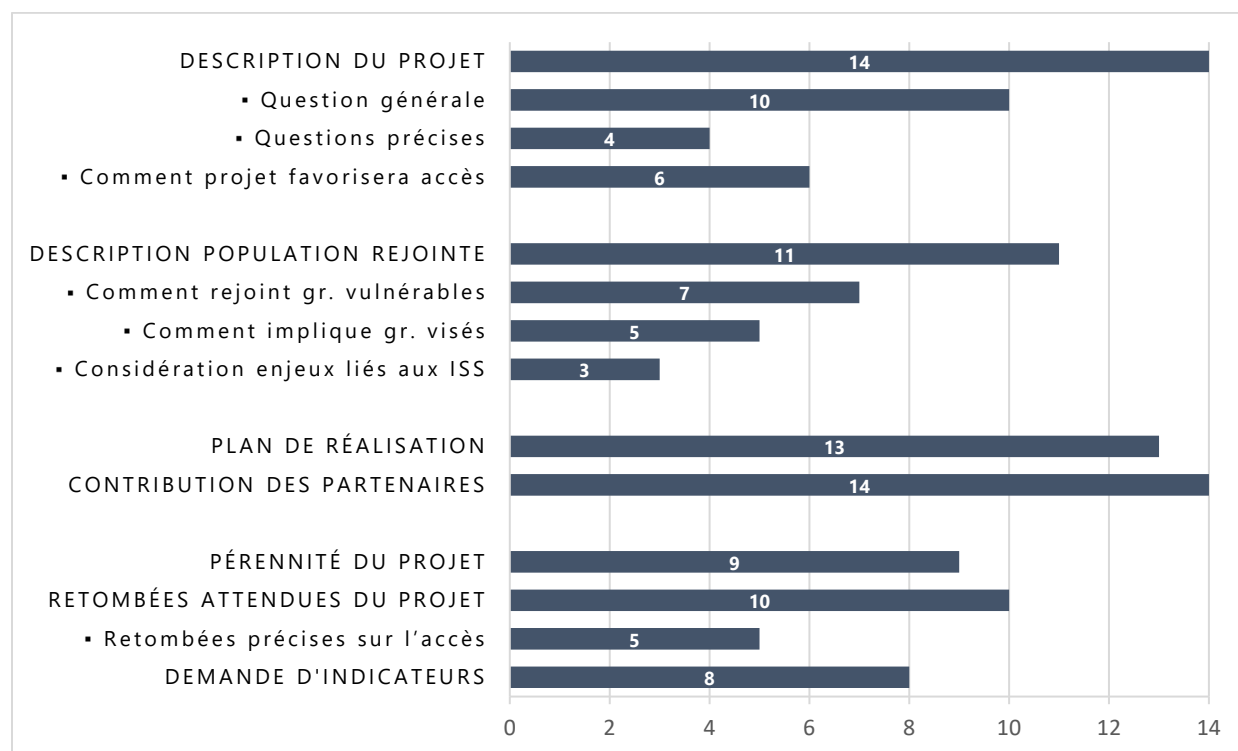
La coordination du financement accordé était sous la responsabilité de l'organisme M361. À cet effet, son mandat consistait à soutenir le MSSS dans la coordination des différentes démarches rattachées à l'application du cadre de financement (ex. : soutien ponctuel aux TIR-SHV dans l'utilisation du soutien financier, réception et analyse des documents exigés, versement du financement, suivi et reddition de compte).

Modalités et critères d'admissibilité établis à l'échelle régionale

À l'échelle régionale, les TIR-SHV étaient responsables de la planification et du soutien à la mise en œuvre des projets. À cet égard, elles avaient pour mandat d'administrer le financement reçu, d'identifier les besoins en matière d'accès aux aliments sur leur territoire, de planifier et favoriser la proposition de projets permettant d'y répondre, d'assurer le suivi des projets, et de réaliser la reddition de compte.

Des critères supplémentaires à ceux établis à l'échelle provinciale pouvaient être proposés par les membres de la TIR-SHV et les modalités de proposition et de sélection de projet étaient déterminées régionalement. Quatorze d'entre elles ont utilisé un formulaire pour faciliter l'appel à projet. La figure 5 présente les éléments retrouvés dans ces formulaires régionaux.

Figure 5 Principaux éléments retrouvés dans les formulaires utilisés pour la sélection de projet dans 14 régions⁶



⁶ ISS = Inégalités sociales de santé

ANNEXE 2 RECHERCHE DOCUMENTAIRE EXPLORATOIRE POUR IDENTIFIER LES CRITÈRES PERTINENTS POUR L'ANALYSE DE L'ÉVALUABILITÉ

Une stratégie de type « boule de neige » a été appliquée à partir des listes de références présentes dans des documents déjà repérés dans des projets menés antérieurement par l'équipe *Évaluation et planification de programmes et d'interventions* de l'INSPQ, soit :

- quatre articles publiés dans des revues scientifiques (Burrows et coll., 2012; Leclerc, 2012; Ogilvie et coll., 2011; Soura et coll., 2016) et un guide portant sur l'application de l'analyse de l'évaluabilité élaboré en 2018 et basé sur une revue systématique (Meserve et Mensah, 2018);
- les chapitres traitant de l'analyse de l'évaluabilité repérés dans deux livres de référence généraux en évaluation (Patton, 1997; Ridde et Dagenais, 2012).

Une quinzaine d'articles et documents ont ainsi été repérés, et ont été examinés pour juger de leur pertinence. Cinq d'entre eux ont été retenus (Davis, 2013; Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Leclerc, 2009; Leviton et coll., 2010; Pitt-Barnes et coll., 2009).

La plupart de ces documents ayant été publiés en 2018 ou avant, une brève recherche a été faite en utilisant le moteur de recherche de Google Scholar afin de vérifier si des documents plus récents pourraient avoir été publiés et être d'intérêt. Cette recherche a été effectuée le 6 septembre 2023, parmi les articles publiés en français et en anglais de 2018 à 2023. Les mots clés utilisés étaient les suivants :

- *Evaluability Assessment Public Health*
- *Healthy food Evaluability Assessment*
- *Food Access Evaluability Assessment*
- *Evaluation Practices Evaluability Assessment*
- *Evaluability Assessment Review and Recommendations*

Plusieurs milliers de résultats ont été obtenus, mais seulement les quinze premières références proposées ont été examinées, car peu d'entre elles s'avéraient pertinentes. Au total, dix nouvelles publications ont été examinées et sept ont été conservées, dont seulement deux publiées de 2020 à 2023. À cette étape, il a été jugé que la recherche documentaire avait atteint un point de saturation, puisque les mêmes articles déjà connus revenaient ou étaient cités dans les nouvelles sources repérées. Cela était aussi le cas en ce qui concerne les critères d'évaluabilité qui s'y retrouvaient.

ANNEXE 3 CRITÈRES D'ÉVALUABILITÉ RETENUS

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets

VÉRIFICATION DU POTENTIEL DE RÉSULTAT (4 composantes et 13 critères)		
Pour choisir les critères servant à vérifier si les projets ont un potentiel au moins théorique d'améliorer l'accès, les évaluations de projets similaires ou la littérature associée aux bonnes pratiques en matière d'interventions visant à favoriser l'accès aux aliments sont peu étoffées. Par conséquent, les critères retenus font référence à de bonnes pratiques en promotion de la santé de façon générale.		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E1. Logique d'intervention plausible (5 critères) Meserve et Mensah, 2018; Davies, 2013; Lin et Harrison, 2010; Leviton et coll., 2010.	E1.1 Activités pertinentes au regard des résultats attendus (doivent minimalement être en lien avec les dimensions de l'accès retenues dans le modèle d'action). Même si la littérature scientifique au sujet des interventions efficaces pour améliorer l'accès aux aliments est limitée, il est probable qu'un projet ait plus de potentiel d'amélioration s'il touche plusieurs dimensions de l'accès. Critère d'exclusion : projet non retenu pour la suite s'il n'agit pas directement sur l'accès.	• Oui si une dimension de l'accès abordée • Oui+ si 2 dimensions d'accès • Oui++ si 3 ou + dimensions • Non si le projet n'agit pas sur au moins une dimension de l'accès : le projet est exclu de la suite de l'analyse. Le nombre de dimensions abordées a été calculé à partir de la description des projets, en référence au modèle d'action de l'accès aux aliments.
	E1.2 Ampleur de l'intervention suffisante : durée de l'intervention semblent suffisantes pour produire les effets recherchés. Critère d'exclusion : projet non retenu pour la suite si l'amélioration de l'accès aux aliments n'est que ponctuelle.	• Oui si saisonnier • Oui+ si saison allongée • Oui++ si toute l'année • Non, projet ponctuel : le projet est exclu de la suite de l'analyse.
	E1.3 Semble plausible que le projet rejoigne les groupes visés (ex. : mention de mesures proactives ou d'efforts particuliers pour faire connaître les services ou rejoindre les groupes visés, données de participation, rétention).	• Oui si disponibilité non assurée et requiert effort soutenu ou répété du consommateur (ex. : libre-service ou jardin en parcelles) • Oui+ si disponibilité non assurée et effort faible ou réduit, (ex. : bacs en libre-service, frigo partagé), • Oui++ si disponibilité assurée, mais mode distribution requiert effort soutenu ou répété du consommateur, ou distribution limitée à certaines personnes (ex. : glanage, cuisine collective) • Oui+++ si disponibilité assurée et effort faible ou réduit (ex. : livraison, distribution scolaire, paniers de légumes, rabais, marché ou détaillant alimentaire) Critère codifié à partir des types d'intervention repérés pour chaque projet.
	E1.4 Projet comportant plusieurs types d'interventions .	• Oui si 1 intervention • Oui+ si 2 interventions • Oui++ si 3 ou + interventions Critère codifié à partir des types d'intervention repérés pour chaque projet.

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets (suite)

VÉRIFICATION DU POTENTIEL DE RÉSULTAT (4 composantes et 13 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
	E1.5 Interventions retenues ont déjà été expérimentées ailleurs, fait l'objet d'une évaluation ou reposent sur certaines bases d'évidence (ex. : leurs données colligées montrent l'atteinte de certains résultats). Considérant le peu de littérature scientifique en évaluation d'interventions visant à améliorer l'accès aux aliments, ce critère vise à souligner les interventions qui ont été expérimentées dans la même ou dans une autre région, ou qui sont en lien avec d'autres projets semblables.	• Oui • Non • NSP Critère codifié à partir de la description des projets.
E2. Cohérence des interventions avec les besoins de la communauté et des groupes visés (3 critères) Leclerc, 2012; Davies, 2013; Pitt Barnes et coll., 2009; Lundeen, 2017.	E2.1 Projet repose sur un état de situation, un portrait ou une analyse des besoins ou du problème. E2.2 Mention de situations ou de besoins particuliers des groupes visés. E2.3 Mention de prise en compte d'éléments propres au contexte ou au milieu où se déroule le projet.	• Oui • Non • NSP
E3. Ancrage dans la communauté (4 critères) Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Leviton et coll., 2010; Pitt Barnes et coll., 2009; Abildso et coll., 2019; Lundeen, 2017.	E3.1 Mention de la réceptivité et d'appuis du projet dans la communauté. E3.2 Mention de l'implication des partenaires de la communauté dans la définition, la réalisation et l'évaluation du projet. E3.3 Mention de l'implication des groupes visés dans la définition, la réalisation et l'évaluation du projet. E3.4 Mention de complémentarité/synergie avec d'autres actions présentes dans le même territoire ou auprès des mêmes groupes.	• Oui • Non • NSP
E4. Adéquation entre moyens disponibles et objectifs visés (1 critère) Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Leviton et coll., 2010; Pitt Barnes et coll., 2009; Abildso et coll., 2019; Lundeen, 2017.	E4.1 Ressources obtenues semblent suffisantes pour réaliser les activités prévues.	• Oui • Non • NSP

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets (suite)

EXAMEN DE LA DÉFINITION DES PROJETS (5 composantes et 13 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E5. Définition des objectifs (4 critères) Lin et Harrison, 2010; Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Pitt Barnes et coll., 2009; Lundeen, 2017.	E5.1 Mention explicite de leurs objectifs ou des résultats attendus.	• Oui • En partie (pas tous les objectifs) • Non
	E5.2 Présente différents types d'objectifs , soit opérationnels (centrés sur les actions à réaliser, extrants ou livrables) et liés aux changements souhaités (effets à court et à plus long terme : « outcomes » et impact). La définition des catégories utilisées pour déterminer les types d'objectifs repérés et des exemples s'y retrouvant sont présentés au tableau 8.	• Oui (à la fois opérationnels et effets sur l'accès) • Partiellement (opérationnels et un autre, mais pas accès) • Partiellement (accès et autre, mais pas opérationnel) • Non, accès seul • Non, opérationnel seul • Non, autre pas accès Les types d'objectifs retrouvés sont saisis. Note : les mentions de produits locaux, agriculture urbaine ou de proximité ou participation de producteurs locaux sans avoir d'objectif spécifique à l'accès sont considérées comme de l'accès (augmentation disponibilité), mais pas la récupération via les épiceries. Si c'est le seul lien avec accès (pas d'autre libellé), le type d'objectif « c. terme accès » est coché, mais avec le code « local » ajouté (code = c-loc).
	E5.3 Objectifs semblent réalistes et atteignables considérant les conditions (financement, durée).	• Oui (tous ou la majorité) • Partiellement (certains objectifs seulement) • Non (aucun objectif) Les objectifs opérationnels sont jugés atteignables, à moins qu'ils n'apparaissent pas réalistes dans le temps dévolu au projet. Les objectifs « ambitieux » (ex. : dynamiser le milieu, développer de bonnes habitudes alimentaires) ou à long terme (ex. : améliorer la santé de la population, diminuer l'insécurité alimentaire) ont été jugés inatteignables considérant la nature, la portée et la durée des interventions.
	E5.4 Objectifs mesurables (suffisamment précisés pour procéder à leur évaluation, SMART).	• Oui, tous ou la majorité • Partiellement (certains objectifs) • Non, pas du tout

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets (suite)

EXAMEN DE LA DÉFINITION DES PROJETS (5 composantes et 13 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E6. Groupes et territoires visés précisés (2 critères) Meserve et Mensah, 2018; Pitt Barnes et coll., 2009; Lundeen, 2017.	E6.1 Mention précise de qui est visé (ex. : population générale ou offert à tous, mention de groupes défavorisés ou autres groupes ciblés ou priorités, ou si précise un établissement ou organisme).	• Oui (si précision additionnelle) • En partie (peu précis) • Cases cochées seulement Critère codifié à partir de la description des projets (caractéristiques des groupes visés et barrières d'accès).
	E6.2 Mention des modalités de sélection ou d'exclusion ou des modalités d'inscription, de modes de recrutement ou de référence.	
E7. Logique d'action explicitée (2 critères) Meserve et Mensah, 2018; Leclerc, 2012; Davies, 2013; Pitt Barnes et coll., 2009.	E7.1 Description des composantes du projet (principales stratégies, moyens ou activités mises en place).	• Oui, permet bonne compréhension • Partiellement, incomplet ou peu détaillé • Non
	E7.2 Mention d'hypothèses quant aux liens unissant les actions retenues aux résultats attendus (rationnel qui explique pourquoi ou comment l'intervention permettra d'atteindre les objectifs ou les enchaînements nécessaires pour produire les effets escomptés).	• Oui • En partie • Non
E8. Définition du plan d'action précisé (2 critères) Lin et Harrison, 2010; Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Pitt Barnes et coll., 2009.	E8.1 Mention qu'un plan d'action , calendrier de réalisation ou qu'une stratégie de mise en œuvre ou d'implantation a été fait.	• Oui • Non
	E8.2 Précisions additionnelles retrouvées quant aux rôles et responsabilités des ressources humaines engagées et autres acteurs impliqués.	• Oui • Non

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets (suite)

EXAMEN DE LA DÉFINITION DES PROJETS (5 composantes et 13 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E9. Définition de modalités de suivi (3 critères) Davies, 2013; Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Pitt Barnes et coll., 2009; Abildso et coll., 2019; Lundeen, 2017.	E9.1 Mention que des indicateurs sont suivis.	• Oui • Non • NSP Considérer comme mentionné directement si des indicateurs sont nommés et des données y correspondant sont présentes ou comme de l'information déduite si des données sont trouvées, mais pas d'indicateurs ou si des indicateurs, mais pas de données présentes.
	E9.2 Indicateurs retenus sont en lien avec les objectifs et les résultats les plus importants du projet.	• Oui • En partie • Non
	E9.3 Utilise des indicateurs de types variés : liés au processus (ex. : nb pers. référées), aux extrants (ex. : livrables, actions réalisées) ou aux effets (ex. : court terme : volume de légumes produits, moyen terme : changements dans l'accès ou long terme : comportements). La définition des catégories utilisées pour déterminer les types d'indicateurs repérés et des exemples s'y retrouvant sont présentés au tableau 8.	• Oui (processus ou extrants et effets sur l'accès) • Partiellement (processus ou extrants et autre, mais, pas accès) • Non, un seul type • Pas d'indicateur Les types d'indicateurs retrouvés sont saisis. Il est précisé lorsque seulement des commentaires ou opinions sont retrouvés pour un type d'indicateur (information déduite).

Tableau 5 Critères liés au caractère évaluable des projets (suite)

CONFIRMATION DU DÉPLOIEMENT DES PROJETS (3 composantes et 4 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E10. Déploiement complété (1 critère) Leclerc, 2012; Leviton et coll., 2010.	E10.1 Mention que les livrables (extrants) annoncés sont déployés , atteinte des objectifs opérationnels.	• Oui si tous ou la majorité sont déployés • Partiellement • Non, très peu ou pas du tout
E11. Modification du projet dans sa définition et son opération (2 critères) Meserve et Mensah, 2018; Leclerc, 2012; Kaufman-Levy et Poulin, 2003; Losby et coll., 2015; Leviton et coll., 2010; Pitt Barnes et coll., 2009.	E11.1 Mention de transformation ou d'adaptation en cours de route .	• Oui • Non
	E11.2 Mention de facteurs influençant la mise en œuvre (positivement ou négativement). La définition des catégories utilisées pour déterminer les types de facteurs d'influence repérés et des exemples s'y retrouvant sont présentés après le tableau 8.	• Oui (facteurs facilitants et entravants) • Partiellement (facteurs facilitants ou entravants) • Non Les types de facteurs repérés sont saisis, ainsi que le sens de leur influence (facilitant ou entravant)
E12. Pérennité du projet et de l'accès assurée ou probable (1 critère) Losby et coll., 2015; Pitt Barnes et coll., 2009.	E12.1 Mention d'éléments associés à une réflexion, stratégie ou mise en place de moyens visant à assurer la pérennité du projet et de l'accès.	• Oui • Non Les moyens repérés sont saisis.
REPÉRAGE DES DONNÉES DISPONIBLES (1 composante et 2 critères)		
Composantes	Critères	Codification de l'atteinte de chacun des critères
E13. Données déjà accessibles avec les moyens déployés pour suivre et évaluer les projets (2 critères)	E13.1 Des données en lien avec la mesure de l'accès semblent disponibles. La définition des catégories utilisées pour déterminer les types de données repérés et des exemples s'y retrouvant sont présentés au tableau 8.	• Oui • Non • NSP
	E13.2 D'autres types de données semblent disponibles.	• Oui • Non • NSP

Tableau 6 Angles de réflexion retenus pour préciser les besoins d'information à considérer dans l'évaluation⁷

Angles de réflexion	Précisions
Potentiel d'information	L'évaluation de ce type de projets apportera de l'information nouvelle. Privilégier les types de projets qui : • n'ont pas fait l'objet d'une évaluation antérieure ou en cours dans le contexte québécois; • sont évalués, mais présentent des incertitudes; • sont des innovations; • ne pourraient pas être facilement évalués autrement ou par d'autres acteurs (ex. : dans le cadre de la mesure 13.1 du PAGIEPS).
Potentiel d'utilisation des informations qui seront obtenues	L'évaluation de ce type de projets apportera des informations utiles : • Potentiel de mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation ou d'utiliser l'information produite pour améliorer les façons de faire. • Fenêtre d'opportunité décisionnelle favorable, en temps opportun. • Attractivité et acceptabilité des types de projets (intérêt des autorités et autres parties prenantes envers ce type de projets). • Risque limité de « sensibilité politique ».
Potentiel de retombées des projets à évaluer	Projets présentant un intérêt particulier étant donné : • Portée populationnelle des projets (potentiel de rejoindre beaucoup de personnes ou une bonne diversité de personnes). • Ampleur des changements attendus (projets qui visent à changer significativement l'accès, l'environnement alimentaire). • Innovation qui semble prometteuse. • Projets qui rejoignent des groupes moins souvent ou moins facilement rejoints. • Projets à risque de provoquer des effets non souhaitables (ex. : creuser les inégalités).
Potentiel de généralisabilité	Transférabilité à d'autres contextes ou régions : • Facile d'adapter ou d'appliquer les constats à d'autres contextes ou d'autres groupes de la population. • Utile pour l'implantation d'autres projets (ex. : conditions et ressources requises, nature et nombre d'activités à planter, compétences requises).
Potentiel de retour sur l'investissement	Ampleur de l'investissement : • Information obtenue en lien avec des types de projets fréquemment retenus et financés par plusieurs régions (représente une proportion significative des projets financés).

⁷ Thèmes retenus inspirés d'éléments mentionnés, entre autres, par Patton, 1997; Ridde et Dagenais, 2012; Belford et coll., 2017; Losby et coll., 2015; Spencer et coll., 2013; et Ogilvie et coll., 2011.

Tableau 7 Angles de réflexion retenus pour estimer les conditions de faisabilité à considérer pour l'évaluation⁸

Angles de réflexion	Précisions
Potentiel d'utilisation des données déjà fournies - Données rattachées à une mesure de l'accès - Autres types de données	Qualifier les données déjà disponibles. Validité conceptuelle des données (permet de mesurer ce qui est souhaité). Disponibilité de données comparatives (ex. : situation préalable ou initiale, en cours de déploiement et actuelle). Données comparables entre projets d'un même type, entre projets de différents types. Ampleur des données manquantes .
Potentiel de recueillir les données requises, non disponibles actuellement - Données rattachées à une mesure de l'accès - Autres types de données	Complexité de collecter de nouvelles données. Principaux éléments à considérer : - Intérêt et capacité des parties prenantes des paliers national et régional et des informateurs potentiels à participer à l'évaluation. - Possibilité d'utiliser des canaux de communication en place pour faciliter la collecte (ex. : collectif TIR-SHV). - Possibilité de recueillir des données en rétrospective. - Collecte réalisable compte tenu de l'échéancier et des ressources consenties à l'évaluation. Viser à limiter les données requises pour l'évaluation.
Contextes favorables à une collecte de données	Principaux éléments à considérer : Projets toujours en place (moyens, interventions, activités ou améliorations de l'accès) malgré la fin du financement en 2022. - Intervalle de temps écoulé depuis la fin du financement : Biais de mémoire possible qui pourrait rendre difficile l'obtention de l'information nécessaire. Influence significative d'autres événements qui fait en sorte qu'il sera difficile de tirer des conclusions. Possibilité d'observer les aspects d'intérêt dans la période de temps prévue pour faire l'évaluation et pour que ses résultats soient utiles (ex. : changements souhaités sur l'accès ont pu être mis en place). - Contextes politiques et institutionnels et environnement global externe favorables à la participation des acteurs importants à impliquer et à l'obtention des données nécessaires.

⁸ Thèmes retenus inspirés d'éléments mentionnés, entre autres, par Patton, 1997; Davies, 2013; Losby et coll., 2015.

Définitions ayant servies à catégoriser les types d'objectifs (critère E4.2) et types d'indicateurs (critère E8.3), ainsi que pour le repérage de données disponibles en lien avec la mesure de l'accès (critère E12.1)

La classification sert à décrire les objectifs et indicateurs repérés dans les données examinées. Cette classification est cohérente avec les types de résultats attendus dans le modèle d'action de l'accès aux aliments (annexe 4). D'autres types d'objectifs ou d'indicateurs, liés à la concertation ou à d'autres types de retombées, sont également inclus dans cette classification puisque ceux-ci peuvent avoir été retenus dans le cadre des projets analysés.

Notes :

- La classification retenue diffère de celle proposée par d'autres auteurs. Par exemple, certains pourraient inclure dans la chaîne des résultats des étapes préalables à la mise en œuvre d'interventions agissant sur l'accès aux aliments (ex. : établissement de la concertation), alors que les projets visant ce type de résultats n'ont pas été retenus dans la présente analyse de l'évaluabilité. De même, certains auteurs (ex. : Vivre en Ville, 2023) considèrent les changements dans l'accès aux aliments comme des résultats à long terme ou ultimes, alors que dans la présente analyse, ils correspondent à des résultats à court terme, ceux-ci ayant été recherchés par la mesure évaluée.
- Le tableau comprend quelques exemples d'indicateurs, donnés à titre illustratif. Il ne prétend toutefois pas présenter une liste exhaustive des possibilités, et les exemples ne correspondent pas nécessairement aux éléments retrouvés dans les données examinées. Il ne s'agit pas non plus d'une proposition d'indicateurs pour le suivi ou l'évaluation de projets visant à améliorer l'accès aux aliments.
- Le terme « indicateur » est utilisé, mais la mesure des résultats peut prendre la forme de constats qualitatifs.

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés

A. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (liés à ce qui est souhaité de faire)	Définition : Les objectifs opérationnels sont liés au processus de l'intervention et à sa mise en œuvre par l'organisation. Ils peuvent être quantitatifs ou qualitatifs (SCT, 2013). Les objectifs opérationnels permettent de déterminer dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre comme prévu (toutes les composantes présentes, fonctionnelles, exécutées conformément à la planification) (ACSP, 2012).
A1. Extrants : Activités mises en place, livrables réalisés	Définitions : Extrants : résultats opérationnels. Les extrants sont des biens ou des services observables et mesurables. Leur production étant habituellement sous le contrôle exclusif de l'organisation, il est généralement plus facile d'en rendre compte, comparativement aux effets (SCT, 2013). Pour le SCT, la satisfaction est un résultat opérationnel associé à la qualité du produit ou du service offert, comme sa conformité à ce qui était attendu. Les extrants peuvent être exprimés en quantités (« nombre de... »). Ils renvoient au compte de programmes exécutés, d'activités et de participants. Ils ne permettent pas en règle générale d'évaluer si les individus, groupes ou systèmes ont bénéficié du projet, mais indiquent, si les services ou produits ont été fournis aux personnes appropriées selon les niveaux prévus (ACSP, 2012). Activités : Tâches et efforts entrepris quotidiennement dans le cadre du projet afin de procurer des avantages aux participants, aux groupes, aux collectivités, aux partenaires, etc. (ACSP, 2012). Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant aux extrants¹ - Nb de personnes rejointes (par des activités, pas par de la distribution directe d'aliments) - Degré de satisfaction envers activité ou service offert - Degré de participation des groupes visés - Nb de périodes, journées ou de lieux où un marché ou un point de vente a été offert - Nb de jours de production - Superficie de culture - Quantité pour vente/don de semis et de semences - Rendre des outils de jardinage accessibles - Nb bouteilles, coupons distribués - Augmentation capacité récupération, conservation, transformation (par équipement ou infrastructure) % des achats qui sont des produits locaux - Nb d'activités réalisées (nb de groupes, d'ateliers, de cours, de rencontres) - Nb de participants, de bénévoles, à un groupe, un cours, une activité, etc. et constance de leur participation ou utilisation; - Nb de bénévoles et d'heures consacrées à l'entretien des jardins communautaires et à la récolte
A2. Production et distribution d'aliments	Définitions : Les extrants correspondent aussi aux aliments produits et distribués, car cela est une façon de représenter la réalisation des activités de certains projets (ex. : jardins). Comme cela est très utilisé par les projets et plus directement relié à l'accès (disponibilité des aliments) comparativement à d'autres types d'extrants, il a été décidé d'en faire une catégorie à part entière. Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à la production et à la distribution des aliments¹ - Ventes des légumes produits effectuées dans un commerce désigné (\$ et kg) - Ventes dans les marchés (\$) - Volume ou kg de légumes produits ou distribués - Nb de repas, paniers distribués - Aliments produits, recueillis ou amassés donnés ou distribués

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés (suite)

B. OBJECTIFS DE RÉSULTATS (liés à ce qui est souhaité changer)	Définitions : Effets² (Outcome) : Désignent les changements suscités par les biens et services d'une intervention, soit les conséquences attribuables à l'intervention qui peuvent être favorables ou défavorables, anticipées ou non. Dans une chaîne logique de résultats, les effets de l'intervention peuvent être présentés selon une perspective temporelle (court, moyen ou long terme) ou selon une perspective séquentielle (effet direct, intermédiaire, ultime ou final) (SCT, 2013). Résultat : Changement significatif et bénéfique touchant les participants, les groupes ou les collectivités et systèmes associés au projet (ACSP, 2012).
B1. Objectifs à court terme ou directs	Définitions : Les objectifs à court terme visent à apporter des modifications aux caractéristiques de l'environnement alimentaire et de l'accès QUI SONT ATTEIGNABLES PAR LE PROJET DANS L'ÉCHÉANCIER PRÉVU POUR LE PAI-I DE LA MESURE 3.1. Les objectifs à court terme sont ceux qui peuvent être atteints en moins de six mois et sur lesquels le projet a le plus de contrôle ou d'influence (ACSP, 2012).
• B1-1 Amélioration des dimensions de l'accès dans l'environnement alimentaire	Définition : Les changements attendus à court terme sur l'environnement alimentaire s'expriment par le changement apporté à ses caractéristiques, notamment sur les dimensions de l'accès (diminution ou accentuation selon le cas). Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à la DISPONIBILITÉ¹ - Nb de personnes rejointes par les activités de distribution - Nb de clients à un marché ou commerce - Offre de produits locaux, incluant par l'agriculture urbaine ou de proximité (amélioration de la variété) AMÉLIORATION ou AUGMENTATION : - Nb de personnes qui ont accès à plus de nourriture - Capacité des épiciers à assurer la disponibilité des aliments - Disponibilité accrue des aliments grâce au projet Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à L'ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE OU GÉOGRAPHIQUE¹ - Nb de personnes vivant dans une zone de faible accès géographique ou un désert alimentaire - Disponibilité (parfois précisée par une mesure de variété, de quantité et/ou de disponibilité relative), ex. : disponibilité relative et prééminence - Nb et localisation des grandes entreprises et institutions (écoles, CPE, CHSLD, hôpitaux, HLM) ayant un jardin ou un aménagement comestible - Changement du nombre de commerces en zone de désert alimentaire offrant des fruits et légumes - Densité de lieux d'approvisionnement ayant une offre de fruits et légumes frais et locaux - Ratio entre l'espace d'étalage occupé par les fruits et légumes ainsi que l'espace d'étalage occupé par les aliments à haute densité énergétique (croustilles, boissons gazeuses, bonbons)

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés (suite)

• B1-1 Amélioration des dimensions de l'accès dans l'environnement alimentaire (suite)	Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à l'ACCESSIBILITÉ ÉCONOMIQUE¹	- Capacité des épiciers à assurer l'abordabilité des aliments - Aliments plus abordables grâce au projet	- Nb de coupons utilisés - Changement dans le prix des aliments pour différents produits alimentaires ou produits de base	Changement du coût du panier nutritif à proximité
	Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à l'ACCEPTABILITÉ¹	- Connaissance des services alimentaires et lieux d'approvisionnement - Perception de la qualité de l'accueil	Perception des aliments offerts (ex. : fraîcheur, correspond aux préférences)	
	Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à la COMMODITÉ¹	Satisfaction envers les lieux d'approvisionnement (ex. : services et aliments offerts, modalités de paiement, heures d'ouverture)		
• B1-2. Changements attendus à court terme chez les individus ou les groupes visés	Définition : Les changements attendus à court terme chez les individus incluent les résultats qui touchent aux connaissances, compétences et attitudes des personnes rejointes. Ce type d'objectifs ou d'effets recherchés est plus associé à des activités ou ateliers de sensibilisation, de formations ou de développement de compétences qui peuvent être présents dans certains projets examinés (si c'était jumelé à d'autres types d'interventions sur l'accès aux aliments). Cela comprend également la perception et satisfaction des groupes visés envers leur environnement alimentaire.			
	Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant aux effets à court terme chez les individus¹	- Amélioration des connaissances et compétences des participants (ex. : production alimentaire; stockage, préparation et utilisation des aliments; établissement d'un budget alimentaire, gestion et utilisation des aliments) - Amélioration des connaissances sur le jardinage et la récolte parmi les bénévoles des jardins	- Sensibilisation accrue à l'égard du système alimentaire local et mondial - Niveau de connaissance perçu des produits locaux et pour les préparer - Satisfaction à l'égard de l'accès aux aliments sains dans leur milieu de vie - Satisfaction de la clientèle, groupes ou population en lien avec les dimensions de l'accès - Perception des utilisateurs concernant l'accès à une sélection variée d'aliments	- Satisfaction concernant l'offre et la distribution alimentaire - Facilité d'accessibilité perçue aux lieux d'approvisionnement - Attitude envers l'utilisation des services, activités, ressources mises en place - Abordabilité perçue d'un panier de fruits et légumes frais dans un environnement spécifique - Perception du coût des produits locaux, frais et biologiques

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés (suite)

B2. Objectifs à moyen terme ou intermédiaires	Définition : Les objectifs à moyen terme ne s'échelonnent pas sur une période prolongée où à long terme, mais ne se manifestent pas directement à la suite des activités du projet. Ils font principalement référence aux comportements alimentaires, à la fréquentation des lieux d'approvisionnement ou à la qualité nutritionnelle des achats. Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant aux effets à moyen terme¹ • Augmentation de la fréquentation des lieux d'approvisionnement par les groupes visés (volume fréquentation/volume achats) • Amélioration de la qualité nutritionnelle des achats • Fréquence des achats de légumes parmi les participants • Réduction du stigmate et amélioration de la dignité relativement à l'accès à la nourriture • Stabilité et régularité accrues de l'utilisation d'aliments sains • Accroissement de la consommation d'aliments nutritifs
B3. Objectifs à long terme et ultimes (but)	Définitions : Les objectifs à long terme correspondent à l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés et à la diminution des facteurs de risque associés aux problèmes de santé et aux inégalités de santé. Les objectifs ultimes correspondent au but et sont, par exemple, l'amélioration de l'état de santé et le bien-être, la réduction des problèmes de santé, la réduction de l'insécurité alimentaire, la réduction des inégalités sociales de santé. Il n'est pas prévu que ces changements soient mesurés dans le cadre des projets, même si certains d'entre eux peuvent avoir retenu ce type d'objectif. Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant aux effets à long terme ou ultimes¹ • Diminution du stress associé aux achats alimentaires ou à l'insécurité alimentaire • Amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés • Diminution du stress familial et des perturbations de la vie attribuables à l'insécurité alimentaire • Diminution de la vulnérabilité aux maladies chroniques et aux autres maladies • Réduction du nombre ou du pourcentage de personnes ou de ménages en situation d'insécurité alimentaire
C. Autres types d'objectifs	Définition : Les autres objectifs et effets recherchés ne sont pas liés directement à l'amélioration de l'accès aux aliments sains. Ces aspects peuvent quand même être présents dans les projets à titre d'objectifs et d'effets recherchés ou encore faire l'objet d'une « mesure » ou d'une donnée additionnelle rapportée afin d'illustrer les retombées du projet.

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés (suite)

C1. Objectifs liés à la concertation	Définition : Ces objectifs sont rattachés à la mise en place de conditions et d'une dynamique de collaboration et de concertation locale ou régionale favorables à la mise en œuvre des projets, à définir des modalités d'utilisation des ressources et à l'amélioration de l'environnement alimentaire et de l'accès. Les objectifs et mesures ou indicateurs retrouvés peuvent être associés à des extrants, des effets à court ou à plus long termes de la concertation. Comme l'analyse de l'évaluabilité est centrée sur un objectif d'amélioration de l'accès aux aliments sains, les éléments retrouvés en lien avec la concertation n'ont pas fait l'objet d'une codification plus fine avec des sous-catégories.			
	Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à des effets sur la concertation¹	Extrants (concertation) : • Nombre de partenaires impliqués • Financement obtenu • Satisfaction des partenaires • Nb d'organisations représentées dans les partenariats • Nb de réunions de comité tenues et nombre de participants • Nb de nouvelles ressources ou outils créés et distribués aux partenaires aux membres de la collectivité et aux autres intervenants • Nb de participants aux événements et activités de mobilisation • Plan d'action clair élaboré • Évolution de la rétroaction des partenaires au fil du temps • Portrait diagnostique réalisé • Mise en place d'espaces de collaboration (forum, tables, comités) • Nb de rencontres, de formations offertes • Nb d'événements et activités de réseautage renforçant les liens entre les acteurs du système alimentaire	Résultats à court terme (concertation) : • Engagement officiel des partenaires, entente signée • Nombre de nouvelles initiatives (projets, politiques adoptées, etc.) • Nouveaux fonds alloués aux initiatives sur l'accès aux aliments sains • Sensibilisation accrue des partenaires, décideurs, leaders d'opinion, collectivité envers l'accès et besoins à cet égard • Mesures de suivi basées sur des données probantes • Amélioration des connaissances des partenaires • Nouveaux partenariats dans des projets d'accès à la saine alimentation Résultats à long terme (concertation) : • Gouvernance alimentaire inclusive et démocratique (ex. : représentativité des acteurs du système alimentaire qui participent à l'élaboration d'une vision régionale commune d'un système alimentaire durable de proximité)	Résultats à moyen terme (concertation) : • Élaboration ou amélioration d'une vaste gamme de politiques, de programmes de financement et d'initiatives qui accroissent l'accès aux aliments sains, particulièrement pour les collectivités vulnérables • Changements dans les pratiques et les politiques des différents partenaires (incluant réglementation) • Expansion et amélioration des initiatives existantes • Mise au point de nouvelles initiatives innovatrices prometteuses dans différents milieux de vie afin de répondre aux besoins locaux • Changements dans les pratiques des entreprises liées à la production et distribution des aliments • Présence d'outils et capacité de travail collectif et inclusif (ex. : guide de gouvernance) • Planification et financement en commun • Mise en œuvre d'activités intégrées et viables au sein des systèmes alimentaires

Tableau 8 Définition et catégorisation des objectifs repérés et exemples d'indicateurs y étant associés (suite)

C2. Objectifs liés à d'autres aspects	Définition : Les objectifs en lien avec d'autres aspects sont rattachés aux différentes composantes du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, gestion et valorisation des déchets) ou ils peuvent aussi être associés aux trois dimensions du développement durable : • Environnementale (ex. : peut parfois rejoindre des éléments rattachés aux dimensions de l'accès, mais en mettant l'accent sur des caractéristiques environnementales) • Sociale (ex. : cohésion, isolement social) • Économique (ex. : vitalité des milieux) Comme l'analyse de l'évaluabilité est centrée sur un objectif d'amélioration de l'accès aux aliments sains, les éléments retrouvés en lien avec ces autres types d'objectifs n'ont pas fait l'objet d'une codification plus fine avec des sous-catégories. Exemples d'indicateurs ou de types de données se rattachant à d'autres types d'effets¹ • Changements dans les modalités d'actualisation des différentes composantes du système alimentaire • Réduction du gaspillage • Réutilisation de la nourriture pour ceux dans le besoin • Renforcement du sentiment de liens sociaux parmi les bénévoles et les utilisateurs de la collectivité • Distance parcourue et dépenses en combustibles fossiles par les véhicules pour approvisionner une région pour une catégorie d'aliments • Niveau de connaissance perçu des produits locaux et des façons de les préparer
--	--

Notes :

1 Certains de ces exemples sont tirés d'un guide d'évaluation élaboré par l'Agence canadienne de santé publique (2012) et d'une trousse produite par Vivre en ville (2022).

2 Pour le SCT le terme « résultat », inclut les résultats opérationnels (extrants) + les résultats de l'intervention qui sont les changements souhaités pour la société (effets anticipés et visés qui sont habituellement favorables). Le terme « impact » comprend les résultats + effets anticipés non visés et effets non anticipés).

Critère E10.2 - Types de facteurs pouvant influencer le déroulement des projets⁹

1. Ressources humaines : disponibilité, rétention/stabilité, ressources dédiées au projet (ex. : grâce au financement), qualifications et compétences, transfert de connaissances (intergénérationnel ou par des personnes d'expérience), incluant problème de l'organisme responsable (ex. : remise en question)
2. Ressources financières : montant souhaité/prévu obtenu, prévisions réalistes, effet catalyseur de la subvention, jumelage de plusieurs sources de financement, durée et ampleur de la subvention suffisante pour terminer le projet, augmentation imprévisible des coûts (ex. : dû à COVID)
3. Relations avec les partenaires : participation, appuis, leadership
4. Relations avec les groupes visés : participation aux activités, capacité à les rejoindre, adaptation à leurs besoins
5. Participation de la communauté : bénévoles
6. Appui formalisé par une politique ou des directives, appui des élus, restrictions ou difficultés liées à politique ou directive en place qui doit être changée, présence d'un comité de pilotage du système alimentaire dans la région ou MRC
7. Aspects logistiques ou techniques : difficulté à se procurer des matériaux
8. Définition du projet : vision commune, rôles et responsabilités clairs, réalisme des pistes analysées, conception en circuit court, offre à prix compétitif, choix d'activités en fonction des besoins, projet qui se situe en continuité donc déjà sur bonne voie, pas dans l'inconnu
9. Planification du projet : calendrier de réalisation réaliste, capacité d'adaptation des activités au contexte (ex. : pandémie), prévision des risques, utilisation de données d'un portrait pour se positionner, complexité (ex. : multiples facettes requérant des expertises variées, notamment animation projet communautaire et expertise technique, connaissance des multiples activités du système alimentaire, nouveau type d'intervention, étapes requises non prévues initialement (ex. : pour approbation de travaux))
10. Influence d'autres projets ou actions présents dans l'environnement ou auprès des mêmes groupes, incluant réseautage avec d'autres organismes ou expériences similaires
11. Soutien pour mener à bien le projet : type de soutien (ex. : soutien à la mobilisation, analyse des besoins, choix d'interventions efficaces, gestion des formulaires et de la subvention, évaluation, expertise, etc.) et de quelle organisation (ex. : TIR-SHV, Vivre en Ville, M361, direction de santé publique, partenaires locaux ou régionaux)
12. Événements non prévisibles, facteurs externes au projet : pandémie, restructuration de réseaux de partenaires, période estivale favorable ou non
13. Caractéristiques de la situation ou du contexte local favorable ou non : territoire propice ou non à la culture ou à la cueillette, présence ou non de fermes ou de commerces

⁹ Les facteurs peuvent exercer une influence positive ou négative, que ce soit par leur présence ou leur absence.

ANNEXE 4 MODÈLE D'ACTION SUR L'ACCÈS AUX ALIMENTS

Un modèle a été développé afin de situer les projets au sein d'une logique d'action commune sur l'accès aux aliments. Celui-ci reprend les composantes du cadre conceptuel des déterminants des inégalités sociales en alimentation (MSSS, à paraître), en les repositionnant selon qu'elles fassent partie du contexte global ou du contexte local entourant l'accès aux aliments. L'accès aux aliments constituant le cœur de ce projet d'évaluation, une recherche documentaire a été effectuée pour bien le définir.

Recherche documentaire pour définir l'accès aux aliments

Une recension sommaire des écrits scientifiques en alimentation a été réalisée à partir du concept d'accès défini par Penchansky et Thomas (1981). Ce concept, initialement développé pour décrire l'accès aux soins, a été repris en 2012 dans la littérature scientifique en alimentation (Caspi et coll., 2012). Il a été sélectionné pour décrire l'accès aux aliments dans le cadre de ce projet, en raison de son exhaustivité et de sa validité discriminante.

Une recherche des écrits ayant utilisé le concept de Penchansky et Thomas (1981) a été réalisée en utilisant la fonction « cité par » disponible sur la base de données PubMed. Au total, 779 publications ont cité ce concept de 1981 à juillet 2023. Parmi celles-ci, un tri sur la base du titre et du résumé a permis de faire ressortir 22 publications utilisant ce concept pour décrire l'accès aux aliments, dont cinq qui incluaient une ou plusieurs définitions de l'accès aux aliments ou d'au moins une de ses dimensions.

Les documents de littérature grise publiés par des organisations québécoises travaillant sur l'accès aux aliments ont également été recensés par une recherche directe sur les sites internet de ces organisations. Les organisations ayant fait l'objet de cette recherche sont l'INSPQ, le MSSS, Vivre en Ville, le Collectif Récolte, le Forum SAT, le projet « Recherche participative pour comprendre le système alimentaire de Québec » (REPSAQ), le collectif des TIR-SHV et la Table québécoise pour une saine alimentation (TQSA). Cette recherche a permis de faire ressortir quatre publications qui incluaient des définitions de l'accès aux aliments ou d'au moins une de ses dimensions.

Neuf documents ont donc été utilisés pour établir des définitions pour l'accès aux aliments et ses cinq dimensions. Les définitions utilisées dans les documents recensés, de même que les variables rapportées comme étant associées à chacune des dimensions, ont été extraites et analysées. Des propositions de définitions et de variables associées ont été réalisées sur la base des éléments recensés et ont fait l'objet d'une consultation au sein de l'équipe *Alimentation* de l'unité *Milieu de vie sains et sécuritaires* de la *Direction du développement des individus et des communautés* de l'INSPQ.

Dans le cadre de ce projet, l'accès aux aliments a ainsi été défini comme l'**adéquation entre les caractéristiques et besoins alimentaires d'une population et l'offre alimentaire sur son territoire**. L'accès se décline en cinq dimensions, soit : la disponibilité, l'accessibilité physique ou

géographique, l'accessibilité économique, la commodité et l'acceptabilité, dont les définitions retenues et les variables associées apparaissent au tableau 9 (Penchansky et Thomas, 1981; Vivre en Ville, 2022; Monsivais et coll., 2021; Sharareh et Wallace, 2022; Khan et Bhardwaj, 1994; Robitaille et coll., 2019; Caspi, 2012; Sharkey, 2009; MSSS, 2018a; Groupe de travail sur l'accès universel à une offre alimentaire de qualité, 2021).

Tableau 9 Définition des cinq dimensions de l'accès aux aliments et variables associées

Dimension	Définition proposée	Variables associées
Disponibilité	Réfère à l'offre alimentaire dans un espace donné, c'est-à-dire au volume et aux types d'aliments offerts, ou encore au nombre et aux types de lieux d'approvisionnement alimentaire présents sur le territoire. La disponibilité peut être considérée dans son caractère absolu (ex.: nombre de lieux d'approvisionnement en légumes et fruits) ou relatif (ex.: volume de légumes et fruits par rapport au volume d'aliments ultra-transformés ou au volume total d'aliments).	• Disponibilité d'aliments ou de types d'aliments (présence ou absence) • Régularité de l'offre (irrégulier, saisonnier, mensuel, hebdomadaire, ou quotidien ou continue) • Pérennité de l'offre (ponctuel, pérenne) • Variété d'aliments (nombre de choix) • Quantité d'aliments (volume d'aliments, longueur ou surface d'étalage occupée) • Proéminence de types d'aliments (ex.: légumes et fruits vs aliments ultra-transformés) • Disponibilité de lieux d'approvisionnement (types, présence ou absence) • Densité de lieux d'approvisionnements (nombre de lieux dans un espace donné) • Proéminence de types de lieux d'approvisionnements (ex. : supermarchés vs lieux de restauration rapide)
Accessibilité physique ou géographique	Réfère à la relation entre la localisation des lieux d'approvisionnement et la localisation des consommateurs, incluant les caractéristiques du déplacement entre l'un et l'autre.	• Distance entre le domicile, le lieu de travail ou le lieu d'activité et un lieu d'approvisionnement alimentaire (à vol d'oiseau ou via le réseau routier) • Durée du déplacement • Moyens de transport possibles pour accéder au lieu d'approvisionnement (disponibilité, variété, fiabilité, régularité, adapté aux besoins) • Caractéristiques du parcours pour accéder au lieu d'approvisionnement (sécurité, design, complexité, etc.)
Accessibilité économique	Réfère à la relation entre le prix des aliments, incluant le coût pour y accéder, et le budget disponible des consommateurs pour les dépenses alimentaires.	• Coût du transport pour accéder au lieu d'approvisionnement • Coût des aliments (prix par portion - aliments cibles ou catégories d'aliments, prix d'un panier d'aliments, indice de prix, prix relatif) • Coût des aliments par rapport au revenu disponible

Tableau 9 Définition des cinq dimensions de l'accès aux aliments et variables associées (suite)

Dimension	Définition proposée	Variables associées
Acceptabilité de l'environnement alimentaire	Réfère à l'adéquation entre le lieu d'approvisionnement ou les aliments qu'on y retrouve avec les préférences, valeurs et croyances de la population desservie, ainsi qu'à l'attitude que suscite l'environnement alimentaire chez les consommateurs.	- Fraîcheur des aliments disponibles - Disponibilité d'aliments répondant aux préférences de la population desservie (biologiques, ethniques, traditionnels, familiaux, culturellement acceptables) - Respect du personnel et de la clientèle à l'égard des caractéristiques des consommateurs - Inclusivité du lieu d'approvisionnement (absence de discrimination ou stigmatisation)
Commodité	Réfère à la relation entre l'aménagement, l'organisation et les modalités d'accès aux lieux d'approvisionnement, incluant aux services et aux aliments qui y sont offerts, et les préférences, capacités et besoins des consommateurs.	- Heures d'ouverture (nombre total d'heures, moment de la journée, moment de la semaine) - Modalités de paiement acceptées (incluant lien avec programmes locaux ou gouvernementaux) - Aménagement du lieu d'approvisionnement (présence de barrières pour certaines clientèles) - Critères d'accès aux services (présence ou absence, complexité des processus d'application, contrepartie demandée) - Effort à déployer pour se procurer et transformer les aliments disponibles (effort physique, temps et connaissances requis pour cultiver, récolter, transformer les aliments) - Diffusion d'informations au sujet des services, du lieu d'approvisionnement et des aliments disponibles (disponibilité, lieux de diffusion, niveau de littératie) - Disponibilité d'autres services au lieu d'approvisionnement

Description des composantes du modèle d'action de l'accès aux aliments

Le modèle d'action (figure 6) illustre les différentes zones d'interventions possibles pour agir sur l'accès aux aliments, qu'il s'agisse d'éléments du contexte global, du contexte local, ou encore directement d'une ou plusieurs dimensions ou variables de l'accès. Il permet aussi d'illustrer les résultats potentiellement attendus des interventions visant à améliorer cet accès (Robitaille et coll., 2019). En intégrant ce large éventail des possibles, le modèle peut être utilisé pour situer la grande variété d'interventions retrouvées au sein des 151 projets financés par le PAI-1.

Le tableau 10 décrit les différentes composantes retrouvées dans le modèle.

Figure 6 Modèle d'action sur l'accès aux aliments

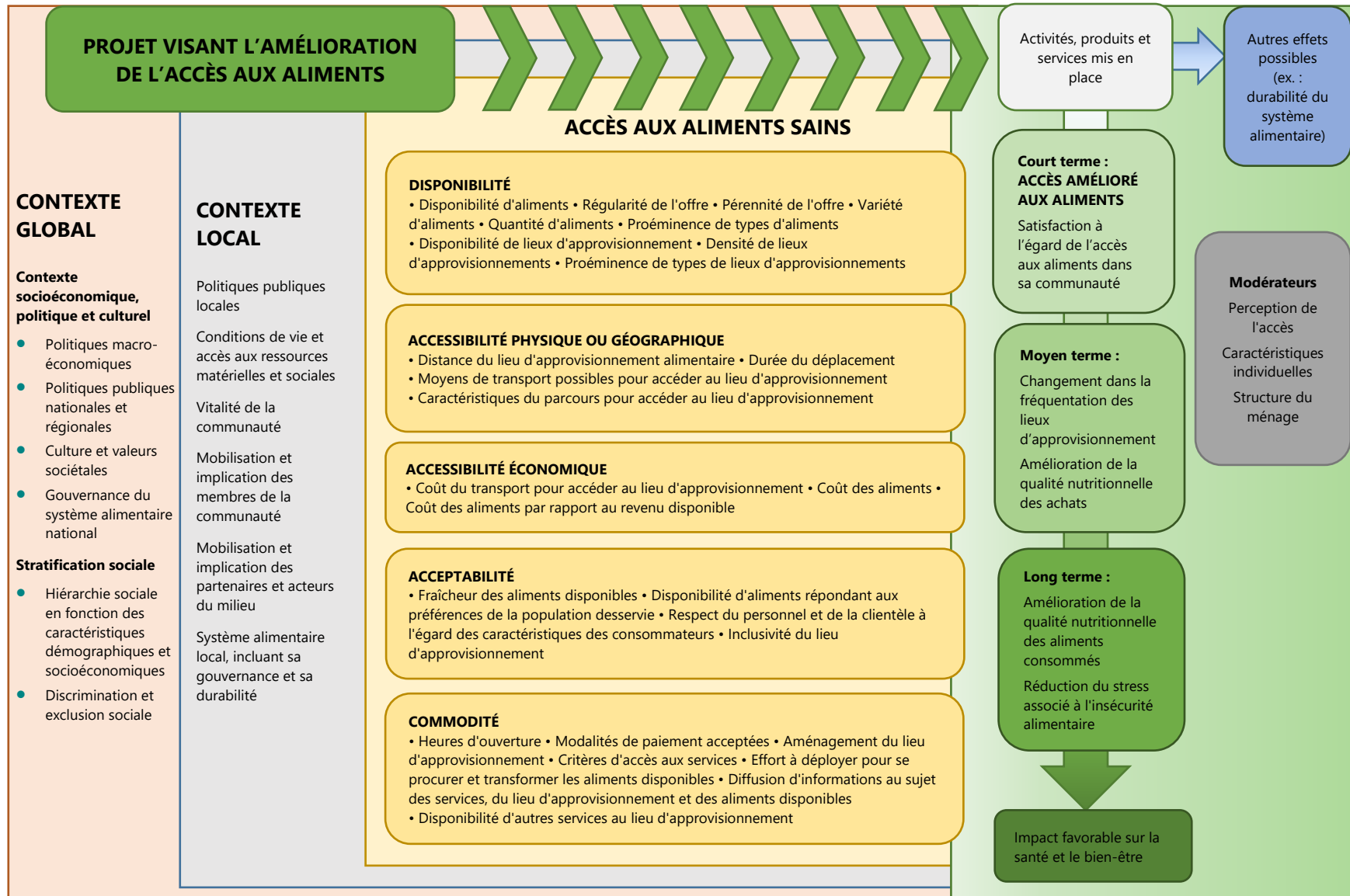


Tableau 10 Description des composantes du modèle d'action sur l'accès aux aliments

Éléments du modèle	Description
CONTEXTE GLOBAL	
Contexte socioéconomique, politique et culturel	• Politiques macroéconomiques (accords commerciaux; politiques de fixation des prix et de gestion de l'offre; politiques fiscales; politiques monétaires) • Politiques publiques nationales et régionales (programmes et politiques de protection sociale; politiques liées à l'emploi, aux services de garde, à l'éducation, au logement, à la santé et au transport; mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques) • Culture et valeurs sociétales (cohésion et justice sociale; normes sociales et culturelles; courant économique ou politique dominant) • Gouvernance du système alimentaire national (répartition des pouvoirs entre les ordres gouvernementaux et entre les acteurs du système alimentaire; politiques de soutien à l'autonomie alimentaire et à la lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaire; lois et règlements sur les aliments; protection et accès aux terres agricoles et aux territoires de chasse, pêche, trappe et cueillette; aménagement du territoire)
Stratification sociale	• Hiérarchie sociale en fonction des caractéristiques démographiques et socioéconomiques (niveau de revenu, type d'emploi, niveau de scolarité, identité de genre et sexe, origine ethnique, appartenance autochtone, statut d'immigration, âge, limitations fonctionnelles, etc.) • Discrimination et exclusion sociale (présence dans la société d'une ou plusieurs formes de discrimination ou d'exclusion selon diverses caractéristiques)
CONTEXTE LOCAL	
	• Politiques publiques locales (programmes et politiques locales de protection sociale; politiques liées à l'emploi, aux services de garde, à l'éducation, au logement, à la santé et au transport; mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques) • Conditions de vie et accès aux ressources matérielles et sociales (accès à l'emploi et conditions de travail; accès au logement; accès à l'eau potable; accès au transport individuel et collectif; accès à des services de garde, services éducatifs et services de santé; accès à un réseau d'entraide et de soutien social; défavorisation matérielle et sociale du territoire; niveau de mixité sociale; caractère incertain des conditions de vie) • Vitalité de la communauté • Mobilisation et implication des membres de la communauté • Mobilisation et implication des partenaires et acteurs du milieu • Système alimentaire local, incluant sa gouvernance (activités de production, transformation, distribution, consommation et gestion des déchets et résidus alimentaires)

Tableau 10 Description des composantes du modèle d'action sur l'accès aux aliments (suite)

Éléments du modèle	Description
ACCÈS AUX ALIMENTS	Adéquation entre les caractéristiques et besoins alimentaires d'une population et l'offre alimentaire sur son territoire. L'accès se décline en 5 dimensions, soit la disponibilité, l'accessibilité physique ou géographique, l'accessibilité économique, la commodité et l'acceptabilité.
Disponibilité	Réfère à l'offre alimentaire dans un espace donné, c'est-à-dire au volume et aux types d'aliments offerts, ou encore au nombre et aux types de lieux d'approvisionnement alimentaire présents sur le territoire. La disponibilité peut être considérée dans son caractère absolu (ex.: nombre de lieux d'approvisionnement en légumes et fruits) ou relatif (ex.: volume de légumes et fruits par rapport au volume d'aliments ultra-transformés ou au volume total d'aliments).
Accessibilité physique ou géographique	Réfère à la relation entre la localisation des lieux d'approvisionnement et la localisation des consommateurs, incluant les caractéristiques du déplacement entre l'un et l'autre.
Accessibilité économique	Réfère à la relation entre le prix des aliments, incluant le coût pour y accéder et le budget disponible des consommateurs pour les dépenses alimentaires.
Acceptabilité de l'environnement alimentaire	Réfère à l'adéquation entre le lieu d'approvisionnement ou les aliments qu'on y retrouve avec les préférences, valeurs et croyances de la population desservie, ainsi qu'à l'attitude que suscite l'environnement alimentaire chez les consommateurs.
Commodité	Réfère à la relation entre l'aménagement, l'organisation et les modalités d'accès aux lieux d'approvisionnement, incluant aux services et aux aliments qui y sont offerts, et les préférences, capacités et besoins des consommateurs.
RÉSULTATS	
Activités, produits et services mis en place (extrants)	Tout aliment ou repas rendu disponible dans le cadre d'une intervention visant à améliorer l'accès aux aliments constitue un extrant . Il en va de même pour les activités ou les livrables réalisés. Par exemple, le nombre de kg de légumes produits ou vendus, le nombre d'activités de cuisines collectives réalisées, ou le nombre de coupons pour l'achat de légumes et fruits distribués constituent tous des extrants.

Tableau 10 Description des composantes du modèle d'action sur l'accès aux aliments (suite)

Éléments du modèle	Description
RÉSULTATS	
Effets à court terme	Un accès amélioré constitue un effet à court terme des interventions visant à améliorer l'accès aux aliments sur un territoire donné. Un accès peut être considéré amélioré s'il tend vers les idéaux suivants : • Disponibilité adéquate : la disponibilité d'aliments sains ou de lieux pour s'approvisionner est accrue, en quantité et en variété, et est régulière et pérenne. Les aliments sains et les lieux pour s'en approvisionner sont proéminents sur le territoire. • Accessibilité physique ou géographique adéquate : les lieux d'approvisionnement sont accessibles à tous, par une variété de moyens de transport, au moment opportun et dans un temps jugé raisonnable. • Accessibilité économique adéquate : le prix des aliments sains et les coûts nécessaires pour y accéder correspondent ou sont inférieurs au budget disponible de la population desservie pour les dépenses alimentaires. • Acceptabilité adéquate : les lieux d'approvisionnement sur un territoire, incluant l'attitude du personnel qui y œuvre, sont inclusifs, accueillants et respectueux, et suscitent chez les consommateurs une attitude positive. Les aliments que l'on y retrouve sont frais et correspondent aux préférences, valeurs et croyances de la population desservie. • Commodité adéquate : l'aménagement et le service au lieu d'approvisionnement sont organisés de manière à répondre aux besoins, préférences et capacités variés de la clientèle. Les services sont connus de tous et les efforts à déployer pour y accéder et pour se procurer et transformer les aliments disponibles sont jugés acceptables. *À noter que la perception peut influencer l'attitude et les comportements des consommateurs, quel que soit l'accès réel aux aliments (initial ou amélioré) (Yamaguchi et coll., 2022). De ce fait, l'ensemble des résultats relatifs aux consommateurs peuvent être modérés par la perception que les consommateurs ont de leur accès aux aliments. De même, les caractéristiques individuelles (ex. : facteurs biologiques, connaissances et habiletés, préférences, etc.) et la structure du ménage (ex. : nombre d'enfants et de personnes responsables dans le ménage) peuvent avoir un effet modérateur sur la relation entre l'accès amélioré et les résultats liés aux individus. La satisfaction à l'égard de l'accès aux aliments dans sa communauté constitue aussi un effet à court terme possible des interventions visant à améliorer l'accès aux aliments.
Effets à moyen terme	À moyen terme, les interventions visant à améliorer l'accès aux aliments pourraient permettre d'obtenir les effets suivants : • Changement dans la fréquentation des lieux d'approvisionnement par les groupes visés • Amélioration de la qualité nutritionnelle des achats Dans le cadre de cette analyse, il est attendu que seulement quelques interventions financées aient mesuré ou considéré les effets à moyen terme dans le développement de leur action.

Tableau 10 Description des composantes du modèle d'action sur l'accès aux aliments (suite)

Éléments du modèle	Description
RÉSULTATS	
Effets à long terme	À long terme, les interventions visant à améliorer l'accès aux aliments pourraient contribuer à : • L'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments consommés • La réduction du stress associé à l'insécurité alimentaire Considérant la durée du financement associé au PAI-1 de la mesure 3.1, il n'est pas attendu que les effets à long terme aient été mesurés par les promoteurs de projet.
Effet ultime	Ultimement, l'amélioration de l'accès aux aliments sains vise à avoir un impact favorable sur la santé et le bien-être, ce qui inclut la réduction des problèmes de santé, de l'insécurité alimentaire et des inégalités sociales de santé. Considérant la durée du financement associé au PAI-1 de la mesure 3.1, il n'est pas attendu que les effets ultimes aient été mesurés par les promoteurs de projet.
Autres effets possibles	Les interventions dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux aliments peuvent aussi avoir pour effet d'améliorer d'autres éléments dans la communauté, comme la cohésion sociale, la durabilité du système alimentaire ou encore la revitalisation de certains secteurs dévitalisés. Les interventions menées en amont, comme des activités de concertation ou de mobilisation, peuvent aussi contribuer à améliorer le contexte local, sans pour autant améliorer directement l'accès aux aliments. Dans le cadre de ce projet, ces autres effets possibles sont documentés lorsque mentionnés par les promoteurs d'interventions, mais ceux-ci ne contribuent pas à l'analyse de l'évaluabilité.

ANNEXE 5 VARIABLES UTILISÉES POUR DÉCRIRE LES PROJETS RETENUS¹⁰

Tableau 11 Variables utilisées pour décrire les projets retenus

Composantes	Variables	Codification
C0 - Préliminaire	C0.1 - Indiquer si le projet a été annulé, modifié, ou si celui-ci ne consiste qu'en des frais de gestion	Frais Annulé Modifié
	C0.2 – Indiquer si le projet constitue une nouvelle initiative ou plutôt la poursuite, la consolidation, ou l'élargissement d'un projet existant	Nouvelle initiative Poursuite, consolidation ou élargissement d'un autre projet
	C0.3 – Indiquer si le projet est lié à un autre projet, que celui-ci soit financé ou non	Volet ou étape d'un projet plus large Lien avec un autre projet (non financé par la mesure 3.1) Lien avec un autre projet financé par la mesure 3.1 (préciser)
Nature des projets		
C1 - Type d'intervention	C1.1 - Nombre d'interventions ou de type d'interventions dans le projet	Indiquer un nombre
	C1.2 - Identifier le ou les types d'interventions déployées dans le projet §	Accès à des outils Approvisionnement Chasse et pêche Communication Coupons Concertation et mobilisation Cuisine collective ou collaborative Dons d'aliments Éducation Élevage communautaire Formation Gouvernance Groupe d'achat Installation de fontaines d'eau Jardin commercial Jardin communautaire Livraison d'aliments Marché mobile Marché public Offre alimentaire Ouverture détaillant alimentaire Politique Portrait Rabais Récupération et gestion des surplus Repas Ressources humaines Sensibilisation et plaidoyer Transport Transport de denrées

¹⁰ Les composantes et les variables identifiées par le symbole § sont définies à la suite du tableau.

Tableau 11 Variables utilisées pour décrire les projets retenus (suite)

Composantes	Variables	Codification
Nature des projets		
C2 - Échelle d'intervention	C2.1 - En lien avec le modèle d'action de l'accès aux aliments, déterminer à quelle échelle le projet agit. Variable d'exclusion : projet non retenu pour la suite s'il n'agit pas directement sur l'accès.	Contexte macro ou structurel Contexte local Accès aux aliments Perception Caractéristiques individuelles
Accès aux aliments		
C3 – Caractéristiques de l'environnement alimentaire	C3.1 - Caractériser l'environnement alimentaire dans le secteur où le projet est implanté. §	Désert alimentaire Environnement alimentaire moyen ou sans particularité Marais alimentaire Mirage alimentaire Oasis alimentaire
C4 - Types d'effets recherchés (objectifs)	C4.1 - En référence au modèle d'action, déterminer sur quelle dimension de l'accès aux aliments agit l'intervention. Variable d'exclusion : projet non retenu pour la suite s'il n'agit pas directement sur l'accès.	Disponibilité Accessibilité physique et géographique Accessibilité économique Acceptabilité Commodité Plus d'un choix possible
	C4.2 - En fonction de la dimension de l'accès aux aliments visée par l'intervention, déterminer sur quelle(s) variable(s) associée(s) à cette dimension agit l'intervention. Variable d'exclusion : projet non retenu pour la suite s'il n'agit pas directement sur l'accès.	Sélectionner parmi les variables associées à chacune des dimensions de l'accès. Plus d'un choix possible
C5 - Types d'aliments offerts	C5.1 - Déterminer pour quel(s) type(s) d'aliments l'intervention vise à améliorer l'accès. Plus d'un choix possible	Selon les informations disponibles, nommer soit : - le groupe alimentaire auquel l'aliment appartient (légumes et fruits/aliments à grains entiers/aliments protéinés); - le type de source (végétale/animale); - le lien avec des préférences particulières (locaux, biologiques, issus de l'agriculture durable/ethniques, traditionnels, culturellement acceptables/familiers); - le type de regroupements d'aliments (panier à provision nutritif/autre type de panier); - Aliments en général, sans particularités; - Aliments prêts-à-manger ou transformés; - Eau; - Aucun aliment; - Autre, à préciser.

Tableau 11 Variables utilisées pour décrire les projets retenus (suite)

Composantes	Variables	Codification	
Accès aux aliments			
C6 - Barrières d'accès à l'intervention	C6.1 - Déterminer si l'intervention présente certaines barrières d'accès, pouvant nuire à l'amélioration potentielle de l'accès aux aliments.	Présence de : - Critères d'admission; - Frais d'admission; - Heures d'admission réduites ou limitées; - Effort exigé; - Autres barrières - à préciser. Noter également la raison pour laquelle cela a été considéré comme une barrière.	
C7 - Stabilité ou régularité de l'accès	C7.1 - Décrire la régularité de l'accès initial.	Durée : Aucun Saisonnier Toute l'année	Fréquence : Aucun Sporadique Mensuel Hebdomadaire Quotidien ou en continu
	C7.2 - Décrire la régularité de l'accès visée par l'intervention.	Durée : Saisonnier Saisonnier - étendu Toute l'année	Fréquence : Sporadique Mensuel Hebdomadaire Quotidien ou en continu
	C7.3 - Déterminer si le projet visait à contribuer à la régularisation de l'accès aux aliments, c'est-à-dire que celle-ci est maintenue ou améliorée.	Oui Non NA	
C8 - Pérennité de l'accès	C8.1 – Décrire la pérennité de l'accès initial.	Absent Ponctuel Pérenne NA	
	C8.2 – Décrire la pérennité de l'accès visée par l'intervention.	Ponctuel Pérenne NA	
	C8.3 - Déterminer si le projet visait à contribuer directement à la pérennité de l'accès, c'est-à-dire que la pérennité est immédiatement maintenue ou améliorée, comparativement à une contribution indirecte, par exemple par le biais de la contribution à la durabilité du système alimentaire. Variable discriminante : projet non retenu pour la suite s'il ne vise pas à pérenniser l'accès.	Oui Non NA	

Tableau 11 Variables utilisées pour décrire les projets retenus (suite)

Composantes	Variables	Codification
Portée des projets		
C9 - Portée géographique	C9.1 - Décrire le(s) type(s) de milieu(x) dans lequel(s) le projet est implanté. §	Banque alimentaire Organisme en sécurité alimentaire Communauté Détaillant alimentaire École Service de garde Multi-institutions Lieu de résidence partagé Marché public ou mobile Milieu de soins Milieu de travail Autre NSP NA
	C9.2 - Décrire la portée géographique de l'intervention.	Institution ou lieu unique Pâté de maisons Quartier Ville, village, municipalité MRC Région administrative ou touristique Autre NA
C10 - Portée populationnelle	C10.1 - Décrire les caractéristiques de la population dans le secteur où le projet est implanté.	Lorsque disponible, codifier les informations relatives à/au : - Niveau d'éducation - Revenu - Indice de défavorisation sociale ou matérielle - Proportion de nouveaux arrivants - Proportion de personnes issues des Premières Nations - Âge de la population - Isolement - Population mixte

Tableau 11 Variables utilisées pour décrire les projets retenus (suite)

Composantes	Variables	Codification
Portée des projets		
C10 - Portée populationnelle (suite)	C10.2 - Décrire les caractéristiques particulières du ou des groupes directement visés par le projet.	Codifier si l'intervention s'adresse à : - Population générale - Personnes racisées ou issues des Premières Nations - Immigrants, nouveaux arrivants - Personnes sans emploi ou avec emploi précaire - Personnes des communautés LGBTQ - Appartenance à une religion - Communauté faiblement éduquée - Personnes de faible statut socioéconomique - Personnes marginalisées ou avec un faible capital social - Personnes ayant - des caractéristiques liées à diverses discriminations (ex. : âge, handicap) - des caractéristiques liées aux relations (ex. : types de familles) - des caractéristiques temporaires (ex. : sortie d'hôpital) - Groupe vulnérable sans précision
	C10.3 - Décrire si l'intervention déploie des efforts pour rejoindre les communautés vulnérables.	Oui Non NSP ou NA Si oui, décrire le type d'effort déployé.
Contexte financier entourant la réalisation des projets		
C11 - Ampleur du financement total	C11.1 - Budget de la mesure 3.1	Indiquer un montant
	C11.2 - Budget provenant d'autres sources	Indiquer un montant
	C11.3 - Budget total du projet	Indiquer un montant

Variable C1.2 – Types d'interventions déployés dans le projet

* Les types d'interventions marqués d'un astérisque ont été recensés dans la littérature scientifique, alors que ceux sans marque ont été identifiés uniquement lors de l'analyse des projets.

- **Accès à des outils de production, de transformation ou de conservation des aliments :** Achat ou accès à des outils ou du matériel permettant d'améliorer la capacité de production, de transformation, de conservation ou de distribution d'aliments au sein d'une organisation ou pour des individus.
- **Approvisionnement :** Instauration ou bonification des activités d'approvisionnement alimentaire au sein d'organisations ou d'organismes.
- **Chasse et pêche*** : Facilitation des activités de chasse ou de pêche.
- **Communication*** : Diffusion directe ou ciblée d'information sur les aliments, lieux d'approvisionnement ou services alimentaires disponibles, incluant la promotion/marketing.
- **Coupons*** : Coupons destinés à réduire ou éliminer le coût de certains aliments, généralement dans un ou des lieux définis. Inclut également les rabais, aliments bonus, ou autres incitatifs d'achat visant des clientèles précises, ainsi que les programmes de prescription d'aliments lorsque les aliments prescrits sont disponibles en rabais.
- **Concertation et mobilisation :** Rassemblement et mise en action des acteurs concernés par l'amélioration de l'accès aux aliments.
- **Cuisine collective ou collaborative :** Cuisine collective ou collaborative permettant le conditionnement et la transformation d'aliments. Les aliments conditionnés ou transformés peuvent être accessibles aux participants des activités de la cuisine, ou encore remis ou vendus à d'autres individus ou organismes.
- **Dons d'aliments*** : Aliments offerts gratuitement. Inclut également les programmes de prescription d'aliments lorsque les aliments prescrits sont offerts gratuitement.
- **Éducation :** Éducation en alimentation ou approvisionnement alimentaire destinée aux participants de l'intervention. Inclut les activités de sensibilisation à divers enjeux nutritionnels auprès du grand public.
- **Élevage communautaire :** Élevage d'animaux dans une perspective alimentaire partagé par les membres d'une communauté (ex. : poulailler communautaire).
- **Formation :** Formation des ressources humaines impliquées dans la planification, la mise en œuvre ou l'évaluation de l'intervention.
- **Gouvernance*** : Organisation ou consolidation de la gouvernance du système alimentaire ou des actions (programmes ou interventions) qui y sont mises en œuvre. Inclut les activités de coordination.
- **Groupe d'achat :** Création ou maintien d'un groupe d'achat permettant d'acheter des aliments en gros volume et de les revendre à plus faible coût.
- **Jardin commercial :** Création ou bonification d'un jardin ou d'une serre visant la production maraîchère destinée à la vente, que celle-ci soit ou non à but lucratif.

- **Jardin communautaire*** : Création, maintien, ou facilitation de l'accès à un jardin communautaire ou collectif. Le jardin peut être accessible à la communauté en général, ou encore aux personnes ayant un lien d'appartenance à une institution. Les serres, la plantation d'arbres et de plants comestibles, ou toute autre forme possible d'agriculture communautaire sont également considérées ici.
- **Installation de fontaines d'eau** : Installation de fontaines d'eau.
- **Livraison d'aliments*** : Livraison d'aliments ou de produits alimentaires à domicile ou dans un point de chute à proximité.
- **Marché mobile*** : Création, maintien, déplacement, ou facilitation de l'accès à un marché mobile.
- **Marché public*** : Création, maintien, déplacement, ou facilitation de l'accès à un marché public ou un kiosque.
- **Offre alimentaire*** : Modification de l'offre alimentaire dans le milieu ou le lieu d'approvisionnement.
- **Ouverture détaillant alimentaire*** : Ouverture d'un nouveau détaillant alimentaire sur un territoire, qu'il soit ou non à but lucratif.
- **Politique*** : Développement, ajustement ou mise en œuvre de politiques ou de stratégies liées à l'accès aux aliments dans un lieu donné.
- **Rabais*** : Rabais ou mesures d'atténuation ou de contrôle des prix pour améliorer l'accès financier aux aliments. Mesure environnementale, à laquelle tous les individus ont accès.
- **Ressources humaines** : Embauche d'une ou plusieurs ressources pour réaliser des activités liées à l'accès aux aliments.
- **Récupération et gestion des surplus*** : Récupération d'aliments non utilisés, à toute étape du système alimentaire. Inclut ou non la transformation ou le conditionnement de ces aliments.
- **Repas*** : Repas offerts gratuitement ou à faible coût.
- **Sensibilisation et plaidoyer** : Action de sensibilisation ou de plaidoyer auprès d'acteurs ayant le pouvoir d'améliorer l'accès aux aliments.
- **Transport*** : Modification des options ou des modalités de transport disponibles pour accéder à un lieu d'approvisionnement.
- **Transport de denrées** : Transport des aliments vers un lieu de transformation, de distribution ou de consommation.

Variable C3.1 – Caractéristiques de l'environnement alimentaire (INSPQ, 2024; Robitaille et coll., 2019; Vivre en Ville 2022)

- **Désert alimentaire** : secteur caractérisé par un faible accès à des commerces offrant des aliments sains et nutritifs, et qui est défavorisé sur le plan économique.
- **Marais alimentaire** : environnement dans lequel les aliments de faible valeur nutritive (ex. : provenant de restaurants-minute ou dépanneurs) sont facilement accessibles et en proportion plus importante que les aliments sains.

- **Mirage alimentaire** : environnement dans lequel les aliments sains sont disponibles, mais trop dispendieux pour que les personnes à proximité puissent se les procurer.
- **Oasis alimentaire** : secteurs dans lesquels se concentrent une multitude de ressources favorisant l'accès à la saine alimentation.

Variable C9.1 – Milieu dans lequel est déployée l'intervention

- **Organisme en sécurité alimentaire** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments pour les bénéficiaires d'un organisme dont la ou une des missions est de favoriser la sécurité alimentaire.
- **Organisme communautaire** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments pour les bénéficiaires d'un organisme communautaire dont la mission première n'est pas la sécurité alimentaire (ex. : Maison des jeunes ou des aînés).
- **Banque alimentaire** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des utilisateurs actuels ou potentiels d'une banque alimentaire.
- **Communauté** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des membres de la communauté, indépendamment de leur appartenance à un milieu particulier.
- **Détaillant alimentaire** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des clients actuels ou potentiels d'un détaillant alimentaire. Ce détaillant peut être un détaillant traditionnel comme un supermarché ou un dépanneur, mais sont aussi considérés dans cette catégorie les machines distributrices et les magasins communautaires.
- **École** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des bénéficiaires d'un établissement scolaire ou d'organisations parascolaires, tels que les étudiants et leurs parents et ce, peu importe le niveau scolaire. Cette catégorie peut également inclure les camps de jour.
- **Institutions** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments au sein de plusieurs types d'institutions.
- **Lieu de résidence partagée** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments au sein ou à proximité d'un lieu où plusieurs personnes ou ménages résident, tels qu'un HLM, une résidence pour personnes âgées, une coop, etc.
- **Marché public ou mobile** : L'intervention a lieu dans un marché public ou mobile. NB : Cette catégorie n'inclut pas les interventions comme l'ouverture d'un nouveau marché public ou mobile. Le milieu dans lequel se déploie l'ouverture d'un nouveau marché serait plutôt la communauté.
- **Milieu de soins** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des patients recevant des services de santé dans ce milieu de soins.
- **Milieu de travail** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des employés d'un milieu de travail.
- **Service de garde** : L'intervention vise à modifier l'accès aux aliments des bénéficiaires d'un service de garde, c'est-à-dire les enfants ou leurs parents.

ANNEXE 6 DESCRIPTION SOMMAIRE DES PROJETS ANALYSÉS¹¹

Tableau 12 Types d'intervention déployés

Types d'intervention	Nombre de projets
Accès à des outils de production, de transformation ou de conservation des aliments	24
Approvisionnement	2
Chasse et pêche	0
Communication	16
Coupons	3
Concertation et mobilisation	18
Cuisine collective ou collaborative	10
Dons d'aliments	31
Éducation	36
Élevage communautaire	2
Formation	17
Gouvernance	7
Groupe d'achat	2
Jardin commercial	4
Jardin communautaire	47
Installation de fontaines d'eau	6
Livraison d'aliments	5
Marché mobile	9
Marché public	9
Offre alimentaire	7
Ouverture détaillant alimentaire	2
Politique	1
Rabais	8
Ressources humaines	12
Récupération et gestion des surplus	20
Repas	16
Sensibilisation et plaidoyer	3
Transport	2
Transport de denrées	0

¹¹ Les résultats présentés ci-dessous visent à présenter un portrait général des projets financés, mais sont à interpréter avec prudence considérant que plusieurs données ont été déduites des informations disponibles dans les tableaux-synthèses.

Tableau 13 Dimensions de l'accès sur lesquelles agissent les projets financés – informations déduites seulement (variable C7.1)

Dimensions	Nombre de projets
Disponibilité	86
Accessibilité physique et géographique	18
Accessibilité économique	69
Acceptabilité	10
Commodité	16
Aucune/NSP/NA	0

Tableau 14 Variables de l'accès sur lesquelles agissent les projets financés – informations déduites seulement (variable C7.2)

Variables d'accès	Nombre de projets
Disponibilité aliments ou types aliments	74
Régularité de l'offre	5
Pérennité de l'offre	1
Variété d'aliments	10
Quantité d'aliments	13
Proéminence types d'aliments	0
Disponibilité de lieux appro	43
Densité de lieux appro	0
Proéminence types de lieux appro	0
Distance lieu appro	17
Durée du déplacement	1
Moyens de transport possibles	2
Caractéristiques du parcours	0
Coût transport	0
Coût des aliments	65
Coût des aliments par rapport au revenu disponible	5
Attitude des consommateurs	1
Fraîcheur aliments dispo	4
Correspondance préférences pop. Desservie	2
Respect du personnel et de la clientèle	2
Inclusivité lieu approvisionnement	3
Heures d'ouverture	0
Modalités de paiement acceptées	0
Aménagement du lieu d'approvisionnement	6
Critères d'accès aux services	0
Effort à déployer	2
Informations disponibles	9
Autres services au lieu appro	1
Aucune/NSP/NA	0

Tableau 15 Aliments pour lesquels l'accès est amélioré – informations déduites seulement (variable C8.1)

Types d'aliments	Nombre de projets
Groupe - Légumes et fruits	70
Groupe - Aliments à grains entiers	0
Groupe - Aliments protéinés	3
Source végétale	1
Source animale	0
Préférences - local, bio, durable	72
Préférences - ethniques, traditionnels, culturellement acceptables	1
Préférences - familiers	0
Regroupement/panier	0
Aliments prêts-à-manger ou transformés	19
Aliments en général	16
Eau	5
Aucun	0
Autre, à préciser	2
NSP	2
NA	1

Tableau 16 Barrières d'accès à l'intervention – informations déduites seulement (variable C9.1)

Barrières	Nombre de projets
Critères ou frais d'admission	2
Heures réduites ou limitées	1
Effort exigé	4
Autres barrières (à préciser)	2
Aucune	34
Appartenance au milieu	14
NSP	35
NA	1

Tableau 17 Durée initiale et visée de l'accès – informations déduites seulement
(variables C10.1 et C10.2)

Durée de l'accès	Initial	Visée
Aucun	7	0
Saisonnier	14	55
Saisonnier étendu	NA	5
Toute l'année	1	14
NSP	71	18
NA	0	1

Tableau 18 Fréquence initiale et visée de l'accès – informations déduites seulement
(variables C10.1 et C10.2)

Fréquence de l'accès	Initiale	Visée
Aucun	7	0
Sporadique	0	2
Mensuel	0	0
Hebdomadaire	0	6
Quotidien ou en continu	8	38
NSP	78	46
NA	0	1

Tableau 19 Pérennité initiale et visée de l'accès (variables C11.1 et C11.2)

Pérennité	Initiale	Visée
Absent - MD ¹²	3	0
Absent - ID	5	0
Ponctuel - MD	0	0
Ponctuel - ID	0	0
Pérenne - MD	1	16
Pérenne - ID	12	76
NSP	72	1
NA	0	0

¹² MD = Mention directe; ID = Information déduite; NSP = Ne sait pas; NA = Non applicable.

Tableau 20 Environnement alimentaire dans le secteur où a lieu le projet (variable C6.1)

Caractéristiques de l'environnement alimentaire	Nombre de projets
Secteur défavorisé - MD	1
Secteur défavorisé - ID	0
Désert alimentaire - MD	9
Désert alimentaire - ID	3
Environnement alimentaire moyen ou sans particularité - MD	0
Environnement alimentaire moyen ou sans particularité - ID	0
Marais alimentaire - MD	0
Marais alimentaire - ID	0
Mirage alimentaire - MD	0
Mirage alimentaire - ID	0
Oasis alimentaire - MD	0
Oasis alimentaire - ID	0
Multiple ou régional - MD	11
Multiple ou régional - ID	9
NSP	60
NA	0

Tableau 21 Portée géographique des projets retenus (variable C12.5)

Portée géographique	Nombre de projets
Institution ou lieu unique - MD	4
Institution ou lieu unique - ID	4
Pâté de maisons - MD	0
Pâté de maisons - ID	0
Quartier - MD	6
Quartier - ID	4
Ville, village, municipalité - MD	9
Ville, village, municipalité - ID	31
MRC - MD	19
MRC - ID	5
Région administrative ou touristique - MD	5
Région administrative ou touristique - ID	5
NSP	1
NA	0

Tableau 22 Types de milieux ciblés pour l'amélioration de l'accès aux aliments – informations déduites seulement (variable C12.4)¹³

Type de milieu	Nombre de projets
Banque alimentaire	8
Organisme en sécurité alimentaire	26
Organisme communautaire	7
Communauté	64
Détaillant alimentaire	6
École	20
Service de garde	8
Multi-institutions	0
Lieu de résidence partagé	6
Marché public ou mobile	2
Milieu de soins	0
Milieu de travail	0
Autre	3
NSP	4
NA	0
Autres = Édifices municipaux, installations sportives, serre	

Tableau 23 Caractéristiques de la population sur le territoire où se déploient les projets – informations déduites seulement (variable C13.1)

Caractéristiques de la population	Nombre de projets
Niveau éducation	0
Niveau revenu	8
Immigration	0
Premières Nations	6
Âge	0
Isolement	1
Insécurité alimentaire	1
Mixte	3
NSP	75
NA	0

¹³ Cette variable a été considérée comme peu fiable dans le cadre de l'exercice de validation des données. Interpréter avec prudence.

Tableau 24 Caractéristiques des groupes visés par les projets – informations déduites seulement (variable C13.2)

Caractéristiques des groupes visés	Nombre de projets
Population générale	57
Personnes racisées ou Premières nations	1
Immigrants, nouveaux arrivants	2
Sans emploi ou emploi précaire	0
Communautés LGBTQ	0
Appartenance à une religion	0
Faible éducation	0
Faible statut socioéconomique	29
Marginalisation ou faible capital social	0
Diverses discriminations (ex. : âge, handicap)	15
Caractéristiques liées aux relations (ex. : types de familles)	5
Caractéristiques temporaires (ex. : sortie d'hôpital)	0
Groupe vulnérable sans précision	20
Autre (préciser)	3
NSP	7
NA	0

Tableau 25 Efforts pour rejoindre les communautés défavorisées (variable C13.3)

Effort	Nombre de projets
Oui - MD	11
Oui - ID	31
Non - MD	0
Non - ID	0
NSP	51
NA	0

Tableau 26 Budget total pour la réalisation du projet (variable C14)

Montant total reçu	Nombre de projets
0-4999 \$	3
5000-24999 \$	25
25000-49999 \$	19
50000-74999 \$	15
75000-99999 \$	11
100000-199999 \$	13
200000+\$	7

Centre d'expertise et
de référence en santé publique

www.inspq.qc.ca

*Institut national
de santé publique*

Québec

